

HISTOIRE DES DRAPEAUX QUÉBÉCOIS: DU TRICOLORE CANADIEN AU FLEURDELISÉ QUÉBÉCOIS

Luc Bouvier, professeur au Collège de l'Outaouais

1- Le tricolore canadien fut le drapeau des Patriotes de 1837-38; 2- le tricolore français, pendant toute la seconde moitié du XIX^e siècle et une partie du XX^e, a servi de signe distinctif aux francophones d'Amérique; 3- le Carillon-Sacré-Coeur qui apparaît au début du XX^e siècle, devient, le Sacré-Coeur gommé, drapeau officiel du Québec le 21 janvier 1948.

I LES TRICOLORES

- I.1 Introduction
- 1.2 Le tricolore canadien
- 1.3 Le drapeau de la bataille de Saint-Eustache
- L4 Le bicolore
- 1.5 Le tricolore français
- I.6 L'opposition au bleu-blanc-rouge
- II LE DRAPEAU DE CARILLON
- II.1 Introduction
- II.2 Sa découverte
- 11.3 Propriété de Louis de Gonzague Baillargé
- II.4 Propriété du Séminaire de Québec et de l'Université Laval
- **II.5 Description**
- II.6 Le mythe
- III LE CARILLON-SACRé-COEUR
- III.1 Introduction
- III.2 Projet I: le drapeau de Frédéric-Alexandre Baillargé

- III.3 Projet II: le drapeau de Jules-Paul Tardivel
- III.4 Projet III: le drapeau de Henri Bernard
- III.5 Projet IV: le drapeau d'Elphège Filiatrault: le fleurdelisé
- III.6 Projet V: le Carillon-Sacré-Coeur
- III.7 Projet VII: le drapeau de Louis Fréchette
- III.8 Défense du Carillon-Sacré-Coeur
- IV VERS LE FLEURDELISÉ
- **IV.1 Introduction**
- IV.2 Le front promotionnel
- IV.3 L'Ordre de Jacques-Cartier
- IV.4 Le front législatif
- IV.5 Les projets de Burroughs Pelletier
- **V LE FLEURDELISÉ**
- V.1 La campagne promotionnelle de janvier 1948
- V.2 Les négociations Duplessis-Chaloult
- V.3 Le 21 janvier 1948
- V.4 La réception
- V.5 Le drapeau
- V.6 Fleurdelisé et politique
- N.B. Si vous possédez des renseignements supplémentaires, des documents, des illustrations ou même des objets concernant l'histoire des drapeaux québécois, auriez-vous l'obligeance de communiquer avec moi (Luc Bouvier 119 Moussette, Hull J8Y 5K6)
- téléphone (819) 772-8160 télécopieur (819) 772-8037

HISTOIRE DES DRAPEAUX QUÉBÉCOIS: DU TRICOLORE CANADIEN AU FLEURDELISÉ QUÉBÉCOIS (1)

Luc Bouvier, professeur au Collège de l'Outaouais

I LES TRICOLORES

1.1 Introduction

Même si, intrinsèquement, un drapeau n'est qu'un simple bout de tissu aux couleurs diverses, sans grande valeur, il incarne, dans les faits, l'identité même du peuple qui l'arbore. Les Canadiens, puis les Canadiens français et finalement les Québécois ont arboré, depuis 1760, plusieurs drapeaux qui, à leurs yeux, marquaient et marquent encore leur différence. Trois ressortent : 1- le tricolore canadien qui fut le drapeau des Patriotes de 1837-38; 2- le tricolore français qui pendant toute la seconde moitié du XIX^e siècle et une partie du XX^e a servi de signe distinctif à ce qu'il était convenu d'appeler la race française en Amérique; 3- le Carillon-Sacré-Coeur qui apparaît au début du XX^e siècle et qui devient, le Sacré-Coeur gommé, drapeau officiel du Québec le 21 janvier 1948.

I.2 Le tricolore canadien

Le premier drapeau que se donnent les Québécois est le tricolore canadien, communément appelé drapeau des Patriotes. Formé de trois bandes horizontales, le vert-blanc-rouge fait son apparition pour la première fois en 1832, lors de la libération de Ludger Duvernay, de *la Minerve*, et de Daniel Tracey, du *Vindicator*, tous deux condamnés à être emprisonnés jusqu'à la fin de la session pour avoir traité le Conseil législatif respectivement de «nuisance publique» et d'«incube oppressif». Lors de leur sortie triomphale de prison, la foule, nombreuse, arbore le tricolore canadien⁽²⁾. La popularité du vert-blanc-rouge grandit au même rythme que la révolte qui gronde au sein de la population. En 1837, il est, dans les faits, drapeau national. Les assemblées anti-coercitives en réponse aux *Résolutions Russell* de mars 1837 sont l'occasion de l'arborer «ostensiblement» pour reprendre le terme même de Colborne⁽³⁾.

Devant la popularité du drapeau des Patriotes et sa symbolique révolutionnaire, le *Montreal Herald* du 20 octobre 1837 recommande de le détruire (4). Le 6 novembre suivant, le Doric Club attaque le siège social des Fils de la liberté, coin Sanguinet et René-Lévesque, et s'empare du drapeau de l'association: un tricolore canadien avec, dans sa partie centrale, l'inscription En avant! Association des Fils de la Liberté (5).

De cette époque troublée, deux étendards nous sont parvenus. Sur la bande blanche centrale du premier, conservé à la chapelle funéraire de Montebello, où repose la dépouille mortelle de Louis-Joseph Papineau, sont inscrites les lettres P L H, fort probablement pour Patrie Liberté Honneur. Accroché à la gauche de l'autel, côté jardin donc, l'étendard est dans un état de délabrement avancé.

1.3 Le drapeau de la bataille de Saint-Eustache

Le second, conservé au Château Ramezay, aurait connu le feu de Saint-Eustache : «[d]e nombreux trous de balles [19] et un trou de boulet attestent de l'emploi de ce drapeau au champ de bataille», selon la description du musée (6). Restaurées en 1985 par l'institut canadien de la

conservation (ICC), les deux lisières de coton restantes, donc blanches à l'origine, mesurent 158 cm sur 106 cm et portent dans sa partie centrale un maskinongé avec les initiales C (en haut) et J=B^{te} (en bas) [possiblement pour Canada et Jean-Baptiste] (7) entouré d'aiguilles et de pommes de pin et, dans sa partie inférieure, une branche d'érable; l'ensemble est peint en brun, vert et bleu. Pour marquer le 250^e anniversaire de Montréal, la Montreal Exposition Co. expose ce drapeau patriote du 15 au 23 septembre 1892. Il est précisé dans le catalogue d'exposition que le drapeau avait été fabriqué pour l'Assemblée de Ste-Scholastique où furent entérinées les 92 résolutions et qu'il fut des batailles de St-Eustache et de Saint-Benoit (8). Le Patriote Damien Masson, premier propriétaire, le lègue à sa nièce MIle Filiatrault qui le lèque, à son tour, à son gendre Charles Forté de Montréal qui le cède à F.-X. Craig au début de 1892. Finalement le 1^{er} juillet 1892, Joseph Leroux en devient propriétaire: au drapeau est alors joint trois certificats assermentés qui en confirment l'authenticité et la provenance. Il devient par la suite propriété de l'Ordre indépendant des forestiers de Toronto par l'entremise, selon J.-Z. Léon Patenaude (9), du Dr Maillet président de l'Ordre et époux de Eugénie Boutet, grand-mère de Joseph Leroux. Il revient au Québec en 1908 grâce à Victor Morin, alors un des vice-présidents de l'Ordre, qui avertit le Conseil de musée du Château de Ramezay de la possibilité de rapatrier le drapeau. Le 14 janvier 1908, le conseil demande «que le Président de cette société soit autorisé à faire auprès de l'Ordre indépendant des forestiers les démarches nécessaires pour les prier de vouloir faire don au musée historique du Château de Ramezay du drapeau des patriotes dans la bataille de St-Eustache».

Peint à la main par un certain Girouard de Saint-Benoît, il est l'oeuvre de la mère du Patriote Damien Masson. Mme Reeves-Morache affirme que «[c]e drapeau fut dessiné et tissé par les dames Masson et Dumouchel pour les combattants de Saint-Eustache au mois de décembre 1837 (10) ». Selon Leroux, le drapeau a été fait au début de l'automne 1837. Il affirme que «[v]ers le commencement du mois d'octobre 1837, Papineau vint en procession de St-Benoît à Ste-Scholastique, le drapeau en tête de la procession (11) ». Selon le *Journal* d'Amédée Papineau, le fils, du 29 septembre au 9 octobre 1837, Papineau est dans sa seigneurie de la Petite-Nation et ce n'est que le 23 octobre qu'il participe à une assemblée d'envergure à Saint-Charles (12). La procession de St-Benoît à Ste-Scholastique a eu lieu le 1^{er} juin 1837. Le drapeau date donc possiblement du printemps 1837.

1.4 Le bicolore

La défaite des Patriotes porte un coup fatal au tricolore canadien. L'Union installée, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, à l'instigation de Napoléon Aubin, est fondée le 19 juin 1842 et prend comme drapeau, le tricolore canadien: cette année-là, lors du défilé de la Saint-Jean-Baptiste, «[v]enait ensuite la bannière de la Société Saint-Jean-Baptiste portant un tableau du saint et les emblèmes du Canada [le castor et la feuille d'érable], sur un fond tricolore, composé des couleurs canadiennes, rouge, blanc et vert. // Un peu en arrière s'élevait une autre bannière fond blanc avec l'inscription : Nos institutions, notre langue et nos lois! // Cette

dernière était au milieu de quatre drapeaux de la milice canadienne [...]. // Tous ceux qui composaient la procession portaient à la boutonnière la feuille d'érable et un castor sur un ruban tricolore (13) ». La réapparition du tricolore canadien, vert, blanc et rouge, n'est guère appréciée par l'élément anglais de la ville de Québec qui y voit un emblème révolutionnaire. Le journaliste du Canadien espère «que la partie réfléchie de la population britannique a eu le bon jugement et le bon esprit de ne pas donner une pareille interprétation au déploiement du tricolore canadien, et qu'elle ne l'a regardé comme il n'est en réalité, que comme un emblème national, et nullement comme un emblème de parti politique, encore moins comme un emblème révolutionnaire (14) ». L'avertissement suffit. Le 18 août 1842, la Société décide d'adopter un drapeau bicolore, blanc et vert, à bandes verticales. L'article XLIX des statuts de la société précise qu'elle «portera représentés : saint Jean-Baptiste et un castor, entourés d'une guirlande de feuilles d'érable, avec l'inscription: Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, et la devise: Nos institutions, notre langue et nos lois (15) ». En ce qui concerne la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, sa «principale bannière [...] est de couleur blanche et verte, ayant sur le côté l'image de saint Jean-Baptiste, entourée d'une guirlande de feuilles d'érable avec un castor et la devise tirée de l'écriture: «Rendre le peuple meilleur», et sur le revers les armes de l'Association avec l'inscription: Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal (16) ». Les armoiries de la société blasonnent: Sur un écu français: Parti: au premier d'azur à une représentation de saint Jean-Baptiste au naturel; au second, coupé: au premier d'azur à trois fleurs de lys d'or qui est France moderne, au second de gueules de lion d'or. Sous l'écu, deux branches d'érable au naturel passées en sautoir. Cimier: un castor au naturel.

Le bicolore blanc et vert remplace donc le tricolore des Patriotes devenu intolérable aux anglophones. Son peu de succès explique sa rapide disparition devant le tricolore français. Le castor et la feuille d'érable restent, quant à eux, fort populaires. Dans un poème de 1848, *La fête du peuple*, Joseph Lenoir-Rolland fait référence à une bannière sur laquelle se détache sur un fond or un castor noir (17). En 1905, l'abbé Filiatrault rappelle qu'il y a une cinquantaine d'années, soit vers 1855, le castor et la feuille d'érable étaient les emblèmes choisis par les Canadiens (18) et qu'au début, «pour le [le tricolore français] rendre canadien, on avait soin de l'orner de nos emblèmes nationaux : le castor et la feuille d'érable (19)».

1.5 Le tricolore français

Le 27 mars 1854, la France et l'Angleterre s'allient et, le lendemain, déclarent la guerre à la Russie. Le 20 septembre 1854, les alliés gagnent la bataille de l'Alma. Montréal et Québec pavoisent aux couleurs françaises et britanniques. «Vers le 10 octobre, affirme Benjamin Sulte, nous célébrions en Canada cette glorieuse journée et je me rappelle de la chose comme si c'était d'hier seulement. Nous étions tous étonnés de voir les Anglais hisser en profusion les drapeaux tricolores et nous donner par là même un exemple à suivre. Jusqu'à la proclamation de la paix, en avril 1856, le tricolore flotta sur nos villes et nos campagnes (20) ». Une des conséquences de l'alliance anglo-française est la venue au Québec, durant l'été de 1855,

d'un premier bateau français depuis la cession du pays en 1760. L'arrivée de *la Capricieuse* soulève l'enthousiasme de la population. La légende veut qu'à Québec, la foule, admise à visiter le vaisseau, ait descendu le tricolore «pour le baiser et s'en disputer les lambeaux⁽²¹⁾» À Montréal, le 28 juillet 1855, l'enthousiasme est à l'avenant:

Partout des drapeaux français et anglais entremêlés, des oriflammes, des banderoles portant les inscriptions: Vive l'Empereur! Vive l'Impératrice! Vive la reine Victoria! (22)

Chaque victoire alliée dans la guerre de Crimée, Inkerman, Balaklava, est fêtée au Canada. La prise de Sébastopol, le 8 septembre 1855, atteint des sommets.

Nouvelles fêtes, plus grand nombre de drapeaux français que dans les cas précédents. Un Anglais n'était pas lui-même s'il ne mariait pas l'arc-en-ciel de la France à la Croix de Saint-Georges. Nous en eûmes pour tous les goûts -- en bandoulières, en rosettes, en pavillons, en garnitures de chapeaux, en cravates, en costumes de gymnase, que sais-je! (23)

Toujours, selon Sulte, il y eut éclipse jusqu'en 1860 et regain en faveur du tricolore en 1870 alors même que les journaux anglais injuriaient la France et qu'il cessèrent d'arborer le tricolore (24).

En 1884, à la convention nationale acadienne de Miscouche (Île-du-Prince-Edouard), les délégués adoptent à l'unanimité la proposition suivante: «Que le drapeau tricolore soit le drapeau national des Acadiens français. Comme marque distinctive de la nationalité acadienne, on placera une étoile, figure de Marie, dans la partie [supérieure] bleue, qui est la couleur symbolique des personnes consacrées à la sainte Vierge. Cette étoile, Stella maris, qui doit quider la petite colonie acadienne à travers les orages et les écueils, sera aux couleurs papales [jaune] pour montrer notre inviolable attachement à la sainte Église, notre mère». Puis, au milieu d'une foule enthousiaste, l'abbé Marcel-François Richard déploie le premier drapeau acadien, confectionné par Marie Babineau (Mme Alphée Belliveau), une de ses paroissiennes. Le drapeau original est conservé au Musée acadien de l'Université de Moncton⁽²⁵⁾. En 1885, les Métis du Manitoba arborent le tricolore républicain marqué au centre de la harpe irlandaise (26). En 1888, c'est la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec qui délaisse le bicolore vert et blanc au profit du bleu-blanc-rouge. Le drapeau français ne cesse de gagner en popularité au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Il est de toutes les manifestations (processions, défilés, carnavals), très souvent accompagné de l'Union Jack. La pendaison de Riel, le 16 novembre 1885, déclenche l'essor du bleu-blanc-rouge et de la Marseillaise (27); ils sont les supports obligés de toutes les manifestations riellistes. Honoré Mercier et son Parti national ne cessent de les utiliser avec succès durant la campagne électorale de 1886. En janvier 1887, il prend le pouvoir. Sous son gouvernement, le tricolore devient drapeau national.

I.6 L'opposition au bleu-blanc-rouge

L'utilisation du bleu-blanc-rouge suscite deux catégories d'opposition. D'une part, parce qu'il représente l'idéologie libérale favorable aux idées de la France républicaine, il sera en butte à l'opposition des ultramontains qui souhaiteront le remplacer par un étendard fleurdelisé plus ancienne France. Ainsi, à la Fête nationale de1884, François-Xavier Trudel, grand ultramontain, fait flotter un fleurdelysé blanc sur l'édifice de son journal *l'Étendard*. À Louis Fréchette qui privilégiait le tricolore français, il rétorque :

Mtre Cyprien Fréchette de *la Patrie* ne peut voir sans rager le drapeau qui a abrité toutes nos gloires nationales les plus pures. Même pendant la courte période de nos fêtes de Saint-Jean-Baptiste, il lui a fallu insulter aux fleurs de lys. Et tandis qu'il hurle ainsi contre les fleurs de lys, il est bien et dûment courbé de coeur et d'échine sous le drapeau royal anglais.

Fréchette réplique en rappelant la popularité du tricolore.

L'Étendard prétend que notre chronique de samedi insultait NOTRE DRAPEAU NATIONAL et notre drapeau national, suivant lui, c'est le drapeau blanc fleurdelisé.

Eh bien non, notre drapeau national c'est celui de la France quel qu'il soit. Tant que le chiffon blanc ne sera que le drapeau d'une faction de conspirateurs et d'ambitieux qui veulent plonger leur pays dans la guerre civile [les légitimistes], et qu'il sera ici l'emblème de la coterie ridicule, hypocrite et méchante qu'il n'est pas nécessaire d'indiquer [les ultramontains], nous ne pourrons que le reléguer dans l'ombre, -- et c'est ce que notre population, avec le gros bon sens qui la distingue, a parfaitement compris et exécuté (28).

D'autre part, parce qu'il est l'expression de la société distincte formée par les francophones, les anglophones, arguant la primauté des drapeaux de l'Empire et du Dominion, souhaiteront sa disparition, passant parfois de la parole aux actes, comme lors des incidents qui marquèrent la libération de la garnison de Ladysmith.

La guerre des Boers, qui met aux prises l'Angleterre et les colons Boers, soulève les passions au Canada. Les anglophones sont farouchement favorables à la participation canadienne tandis que les francophones s'y opposent au nom de l'indépendance du Canada : ces derniers se sentent plus proches des colons Boers que de l'armée de l'empire À la Chambre des communes, le débat sur les propositions du ministre des Finances libéral Fielding sur un crédit de 2 millions \$ pour l'envoi du contingent canadien à la guerre du Transvaal se poursuit au moment où tombe la nouvelle de la libération de la garnison de Ladysmith assiégée depuis trois mois par les Boers. Pour fêter l'événement et par haine de l'élément français, les étudiants de l'Université McGill accompagnés d'autres citoyens anglophones au nombre de 2 000 improvisent, le 1^{er} mars 1900, une manifestation qui dégénère. Successivement, ils envahissent les locaux de la Patrie, du Journal, de la Presse, l'hôtel de ville, le Palais de Justice puis l'Université Laval à Montréal. À chaque endroit, le même scénario se répète: on descend le drapeau tricolore et on hisse les couleurs de l'Empire

britannique. L'après-midi, les étudiants de Laval répliquent: un drapeau anglais arboré par une compagnie anglaise est descendu. Le soir, les étudiants de McGill sont repoussés alors qu'ils souhaitent saccager l'Université Laval à Montréal. Les 2, 3 et 4 mars les incidents entre étudiants de Laval et de McGill se poursuivent. Finalement Mgr Bruchési, l'archevêque de Montréal, et le principal Peterson de McGill réussissent à calmer les esprits (29).

Le tricolore français reste le drapeau national des Canadiens français pendant une partie du vingtième siècle. À mesure qu'on se rapproche de la date fatidique du 21 janvier 1948, il sera de plus en plus battu en brèche par le Carillon-Sacré-Coeur habituellement acompagné du drapeau papal. Jusque dans les années 1930, ils cohabiteront le premier en marche vers son déclin, le second vers son apogée.

II LE DRAPEAU DE CARILLON

II.1 Introduction

Pendant que les francophones de l'Amérique du Nord arborent le tricolore français comme signe de leur spécificité, une bannière, appelée le drapeau de Carillon, s'exhausse au rang de mythe et, après modifications, deviendra le Carillon, puis le Carillon-Sacré-Coeur et finalement le fleurdelisé.

II.2 Sa découverte

En mars 1882, Ernest Gagnon affirme que Louis de Gonzague Baillargé (1808-1896), avocat, homme d'affaires et philanthrope de Québec, «[a] yant lu dans une vieille chronique qu'un drapeau apporté de Carillon et suspendu à la voûte de l'église des Récollets, à Québec, avait été sauvé de l'incendie de cette église en 1796», entreprend des recherches afin de le retracer. En novembre ou décembre 1847, il rencontre le dernier survivant des récollets, le frère Louis Martinet dit Bonami (1764-1848) dans sa résidence de la rue Saint-Vallier près de l'Hôpital général. Relevant à peine d'une attaque de paralysie, --il mourra le 7 avril suivant--, le frère lui demande de revenir une autre fois. Vers la mi-janvier 1848, Baillargé retourne chez le frère Bonami qui lui raconte l'histoire du drapeau de Carillon :

Le Père Berey [1720-1800], supérieur des Récollets, était un des aumôniers des troupes qui combattirent sous le commandement de Montcalm. Lorsqu'il revint au monastère, après la campagne de 1758, il rapporta avec lui un drapeau troué et déchiré qui, disait-on au couvent, avait vu le feu de Carillon. Ce drapeau fut suspendu à la voûte de l'église des Récollets, la partie qui s'attache à la hampe ou hallebarde étant retenus aux extrémités par des cordes. Le 6 septembre 1796, un incendie qui avait d'abord consumé une maison de la rue Saint-Louis, vint réduire en cendres le couvent et l'église des Récollets. Le feu ayant pris par le clocher de l'église, le toit brûla avant le reste de l'édifice. Pendant qu'avec l'aide d'un autre Frère, le frère Louis sauvait un coffre rempli d'objets qu'il y avait jetés pêle-mêle, et comme ils traversaient la nef de l'église, le vieux

drapeau dont les attaches avaient manqué sous l'action du feu, vint tomber à leurs pieds. Le Frère Louis le saisit en passant, et, rendu dehors, il le mit à la hâte dans le coffre (30).

C'est de ce même coffre relégué au grenier de la résidence du frère Louis que Baillargé l'exhume en cet mi-janvier de 1848.

Tous les faits reliés à la découverte du drapeau sont véridiques. Carillon fut une victoire française. Le 8 juillet 1758, Montcalm et ses 3 500 soldats défont le major général James Abercromby fort pourtant de la plus grosse armée jamais réunie, à l'époque, en Amérique du Nord: 15 000 hommes. La disproportion entre les deux armées va renforcer le côté miraculeux de la victoire française. Selon une légende rapportée par Mgr Baillargeon, «la Vierge était apparue au-dessus des combattants et [...] toutes les balles tirées par les Anglais allaient s'anéantir dans les plis de sa robe, sans atteindre les Français (31). De là à y voir une confirmation de la présence de la mythique bannière, il n'y a qu'un pas. Mais rien ne le prouve. Aucun des régiments qui participèrent à cette bataille (La Sarre, Languedoc, Berry, Royal-Roussillon, Guyenne, Béarn, La Reine) n'avait un drapeau de régiment qui se rapprochait de la bannière en question. Il s'agirait donc d'une bannière arborée par la milice canadienne. Pourtant, sur le plan de la bataille de Carillon retrouvé dans les manuscrits du maréchal de Lévis, si les drapeaux des régiments sont signalés, aucune indication ne vient confirmer que la milice canadienne en arborait un elle aussi (32). Le père Berey, qui fut le dernier supérieur des récollets, a bien été aumônier militaire, mais, à la bataille de Carillon, selon Casgrain, c'était l'abbé Piquet qui l'était (33). Le frère Bonami a bien été le dernier récollet. En ce qui a trait à l'incendie de l'église des récollets, l'événement est bien réel, mais aucun document n'atteste de la présence du drapeau. Il serait resté suspendu au plafond de 1758 à 1796, même si l'église a aussi servi aux protestants et sans que les nouveaux maîtres du pays y trouvent à redire. Pourtant, Sir Guy Carleton avait reçu instruction de Londres en 1775 de retirer toutes les représentations des armes de France des églises et des cours de justice. Un dessin de l'intérieur de l'église des récollets de Richard Short, daté de 1761, ne laisse voir aucun élément qui suppose la présence de drapeaux ou bannières dans l'église (34).

11.3 Propriété de Louis de Gonzague Baillargé

Trente-trois ans après son premier article sur le drapeau de Carillon, Ernest Gagnon, sous le pseudonyme de Pierre Sailly, soutient qu'il a écrit l'article de *la Revue canadienne* «sous la dictée de M. L.-G. Baillargé. La *vieille chronique*, mentionnée par lui, m'est inconnue. Jamais M. Baillargé n'a voulu me permettre de dérouler et de voir son *drapeau de Carillon* (35) ». C'est en effet «son drapeau de Carillon». Il en prend un soin jaloux. Le drapeau participe, pour cette seule fois déployé, au défilé de la Saint-Jean-Baptiste à Québec. le 27 juin 1848.

Puis, jusqu'à la mort de son propriétaire, officiellement personne ne voit le drapeau. Baillargé, excentrique personnage aux dires de ses contemporains, le garde précieusement chez lui. Cela ne l'empêche pas,

semble-t-il, de se départir de certains morceaux. Ainsi, en mai 1941, la bannière est déployée, en toute intimité, afin d'authentifier un morceau du drapeau de Carillon propriété de J.-P. Suzor, petit-fils du lieutenant-colonel Suzor (1834-1866). Camille Roy, recteur de l'Université Laval, Aimé Labrie, secrétaire général, Paul-Émile Gosselin et Honorius Provost, sousarchiviste, confirment que «le dit fragment correspond en toute évidence avec le drapeau tant pour la couleur et la nature du tissu, que par les dessins représentés; le fragment a été détaché à l'endroit du diadème et de la couronne d'étoiles qui ornent la tête de la madone peinte sur une face du drapeau». «La place d'où le fragment avait été détaché est bien visible et la partie qui manque est légèrement plus étendue que le morceau identifié. On a donc pu en faire cadeau à d'autres (36) ». Le 31 mai 1973, un autre morceau du drapeau est mis à l'enchère à l'Encan des livres de Montréal (37). Ce morceau faisait partie du fonds Pierre-Édouard Leclère (1798-1866), surintendant de police lors des Troubles de 1837-1838. Ces «patriotiques larcins», pour reprendre les termes de Hormidas Magnan (38), ont été commis entre 1848, date de la découverte du drapeau, et 1866, date de la mort des propriétaires.

À chaque Fête nationale, Baillargé permet que le drapeau de Carillon défile mais bien «enroulé sur sa hampe, recouvert d'un fourreau de toile (39)». Il exige qu'on vienne le cueillir en corps et accompagné d'une fanfare qui joue Partant pour la Syrie, puis après 1870 La Marseillaise. Au moins une fois, en 1866, le drapeau de Carillon reçoit, à l'aller et au retour, les honneurs d'un salut de la part de la garnison régulière stationnée à l'hôpital militaire rue Saint-Louis. Le 5 juin 1854 à l'église Notre-Dame de Québec, la bannière est de la translation des restes mortels des braves de 1760. Mais Baillargé refuse que le drapeau défile à Montréal pour le cinquantenaire de la société arguant, devant ses collègues de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, qu'il n'est pas le «dépositaire» mais le «propriétaire de ce vénérable drapeau» [Gagnon Ib]. Dans son travail de mythification de la bannière, Baillargé reçoit l'aide d'écrivains. Ainsi le poème Le Drapeau de Carillon d'Octave Crémazie, publié en 1858, contribue fortement à publiciser la bannière et par conséquent à l'édification du mythe. Le 28 octobre 1890, la relique est présentée au Comte de Paris en visite au Québec alors qu'il est reçu à l'Université Laval (40). Le 21 juillet 1885, il est de la procession qui marque le retour de campagne au Nord-Ouest du 9^e bataillon (41).

II.4 Propriété du Séminaire de Québec et de l'Université Laval

Ironiquement, à la mort de Baillargé en 1896, aucun de ses héritiers n'est intéressé à la bannière de Carillon, comme en fait foi la déclaration d'Octave Lemieux, juge de paix, faite le 12 décembre 1901 dans le but de confirmer la propriété de l'Université Laval et du Séminaire de Québec sur le drapeau de Carillon (42).

Ce document, c'est l'Université Laval qui en est l'inspiratrice afin que son droit de propriété du drapeau ne puisse être contesté. Au début de décembre 1901, la nouvelle que le drapeau de Carillon apparaîtra pour la première de la pièce de Laurent-Olivier David *Le Drapeau de Carillon* sème

l'émoi à Québec. F. Baillargé, neveu de l'ancien propriétaire, avait laissé entendre que le nouveau propriétaire du drapeau, le Séminaire de Québec, acceptait de prêter la bannière. Le 9 décembre 1901, les membres du Conseil du Séminaire, réunis d'urgence, refusent d'accéder à la demande alléguant le «triste état (43) » de la relique. «Le drapeau n'est pas en état d'être déployé, si ce n'est qu'avec des précautions qu'il ne faut pas s'attendre au théâtre. C'est une relique vraiment nationale qu'il faut absolument conserver au prix des plus grands sacrifices (44) ».

Les zouaves pontificaux de Québec à qui revient l'honneur de porter la relique à chaque Fête nationale depuis 1901, finissent par croire qu'ils sont les seuls à avoir ce droit. Le 22 septembre 1929, le recteur de l'Université Laval prête «aux gardes de Québec et même du dehors, le dit drapeau de Carillon pour une manifestation au monument Montcalm pour commémorer le 170^e anniversaire de la mort de ce général (45)». Les zouaves s'insurgent, nul, sauf eux, n'a le droit de porter la relique. Le 8 octobre 1929, Amédée Gosselin se fait confirmer par Hormidas Magnan, gendre d'Octave Lemieux, qu'aucune clause de ce type n'existe. Finalement, la relique participe le 13 juillet 1958 au bicentenaire de la bataille de Carillon au Fort Ticonderoga (New York). Cette grande sortie marque l'apogée de la bannière. Par la suite, elle tombera tranquillement dans l'oubli, balayée par la Révolution tranquille et remplacée par le fleurdelisé, officiellement drapeau du Québec depuis 1948.

II.5 Description

Du drapeau de Carillon, quatre descriptions existent. La première est celle de Louis de Gonzague Baillargé, dont Ernest Gagnon se fait l'écho en 1882 [Gagnon Ia]. Cette description remonte donc à 1848, au moment de la découverte du drapeau. À la mort de Baillargé, en 1896, le drapeau est examiné par les autorités du Séminaire de Québec et de l'Université Laval, son nouveau propriétaire. Assistaient à l'examen Ernest Gagnon, secrétaire du Ministère des Travaux publics, J.-C.-K. Laflamme, professeur à l'Université Laval, George Saint-Michel, dessinateur au Ministère des Travaux publics et dont les dessins de la relique sont conservés aux archives du Séminaire (159A-138), un photographe de la maison Livernois de Québec dont les clichés sont conservés à la section des cartes et gravures des Archives nationales du Québec. Cette deuxième description attribuée à Mgr Laflamme est fournie par Ernest Gagnon en 1915 [Gagnon IIa]. Le 15 février 1982, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, «afin de donner suite à sa politique de mise en valeur de notre Patrimoine national» demande que soit restauré et exposé le drapeau de Carillon. Le Séminaire se rend à la demande du Centre de restauration et de conservation du Québec et accepte que le drapeau soit déroulé pour examen le 16 septembre 1982. La troisième description est celle qu'en fera René Robitaille alors conseiller général et responsable du Comité de la sauvegarde du patrimoine de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec [Robitaille]. En 1988, le Musée du Séminaire de Québec, propriétaire du drapeau, accepte qu'il soit restauré. La tâche est confiée à l'Institut canadien de conservation sous la responsabilité de Ela Keyserlingk, restauratrice principale. La quatrième description se retrouve dans le Rapport de traitement de l'Institut canadien de conservation (46).

«Le drapeau mesure 213 centimètres de largeur sur 307 cm de longueur. Il se compose de trois pans de soie beige d'armure unie mesurant 70 centimètres de largeur chacun, cousus les uns aux autres par la lisière. Le long de la lisière supérieure du drapeau est cousue une cravate en lin, encollée et peinte [en rouge], de 5,8 centimètres de largeur. Les trois autres lisières extérieures du drapeau sont protégées par un ruban en soie bleue d'armure unie de 3,8 centimètres de largeur, replié de façon à couvrir l'arête» [ICC]. Dans la première description, il est dit que le «fond en est vert très pâle (il a dû être bleu ciel autrefois)» [Gagnon Ia]. Ainsi s'expliquent que le fleurdelisé et ses ancêtres, le Carillon, puis le Carillon-Sacré-Coeur, seront bleu ciel. Dans la deuxième description, on affirme que la couleur de la bannière était «[p]robablement le blanc, blanc crème ou jaune pâle» [Gagnon IIa].

L'orientation du drapeau a aussi soulevé la controverse. La cravate cousue à la lisière supérieure et l'orientation des éléments picturaux du drapeau montrent bien qu'il s'agit d'une bannière religieuse, à suspendre verticalement. Pourtant, Baillargé, son découvreur, a tenu mordicus à en faire un drapeau de régiment, suspendu horizontalement, plus en accord avec le fait qu'il aurait connu le feu de Carillon. Il fait dire à Gagnon dans son premier article que «M. Viger et quelques autres ayant exprimé l'opinion que l'image de la Vierge indiquait une bannière de confrérie et non un drapeau de régiment, ils furent invités par M. Baillargé à venir juger des choses de visu. Après avoir examiné l'écusson, puis, sur le côté et non sur le haut de l'étendard, le fourreau garni d'oeillets où passait le galon qui tenait le tissu attaché à la hampe, ils durent se rendre à l'évidence, et ils ne se doutèrent plus que ce ne fût bien là un drapeau de régiment» [Gagnon la]. À la mort de son premier propriétaire, Gagnon rectifie les faits: le «fourreau en toile, contemporain du drapeau lui-même, a été primitivement recouvert d'une couche de peinture rouge. Il était destiné à recevoir la hampe de support, et celle-ci devait être horizontale, étant donné l'orientation des dessins dont le haut est toujours tourné du côté de la hampe. -- Ses grandes dimensions, son mode de suspension, la disposition des dessins, tout fait croire que nous avons affaire ici à une bannière religieuse plutôt qu'à un drapeau militaire. Sur ce point aucun doute possible» [Gagnon IIa].

En 1882, Gagnon affirme que le drapeau «porte les marques du passage de deux ou trois balles et [qu']il paraît avoir été lacéré par plusieurs coups de sabre» [Gagnon Ia]. Le drapeau avait donc connu le feu de Carillon, il en était resté marqué. Il rétablit les faits en 1915 : «Les trous de boulets et de balles, qu'on a quelquefois voulu y voir, sont de simples déchirures, l'oeuvre du temps et d'un enroulement défectueux» [Gagnon IIa].

La description la plus fiable des motifs de la bannière, aujourd'hui plus ou moins discernables, est celle de Gagnon en 1915. «Sur un côté, une madone a été peinte à l'huile. Sa robe est rouge, son manteau est bleu. L'Enfant-Jésus se repose sur son bras gauche, et sa droite est ramenée vers les pieds de l'enfant. Autour de sa tête est une couronne d'étoiles, peintes de la même manière que les fleurs de lys des quatre coins de la bannière. Sous ses pieds, un croissant peint, lui aussi, comme les fleurs de lys. Au-dessous l'inscription *refugium peccatorum*, en grandes capitales, se lit sur une bande également peinte. [...] Les fleurs de lys qui occupent les

quatre coins du tissu sont plus pâles que le fond général de la bannière». Ce sont ces quatre fleurs de lis qui apparaîtront sur le Carillon, puis le Carillon-Sacré-Coeur, pour finalement, une fois redressées, orner le fleurdelisé québécois. «Sur le revers de la bannière, on voyait les armoiries de France, timbrées d'une couronne royale : écu ovale, à fond d'azur chargé de trois fleurs de lys d'argent posées 2 et 1» [Gagnon IIa].

La bannière religieuse dite de Carillon date du XVIII^e siècle comme le confirme l'expert en textiles Jean-Michel Tuchscherer : «Le Drapeau de Carillon est sans aucun doute un document exceptionnel du XVIII^e siècle» [Robitaille]. Quant aux armoiries sous la madone, aujourd'hui effacées, elles sont fort probablement, comme l'affirme la tradition, celles de Charles, marquis de Beauharnois (1671-1749), gouverneur de la Nouvelle-France de 1726 à 1747 : *D'argent à une fasce de sable, surmontée de trois merlettes du même.* D'une part, seul le gouverneur avait le droit d'inscrire ses armoiries personnelles sur une bannière aux armes de France et, d'autre part, seul Beauharnois a eu comme supports des aigles. La bannière a donc fort probablement été fabriquée entre 1726, date de l'arrivée du marquis en Nouvelle-France, et le 29 mai 1732, date où il deviendra commandeur de l'ordre de Saint-Louis avec droit d'entourer son écu de la devise, qui n'apparaît pas sur le drapeau : *Bellicae virtutis praemium*.

II.6 Le mythe

Aux lendemains des Troubles de 1837-1838 et de l'acte d'Union de 1841, une vaque de découragement déferle sur la population bas-canadienne. Certains de ses chefs les plus éminents vont officiellement prôner l'anglicisation telle que planifiée par le nouveau régime. Ainsi, Étienne Parent, qui a défendu pendant de nombreuses années la nationalité canadienne dans son journal le Canadien, suggère à ses «compatriotes [...] [de] ne point lutter follement contre le cours inflexible des événements» et espère que l'«assimilation, sous le nouvel état de choses, se fera graduellement et sans secousse (47) ». D'autres n'accepteront pas cet avenir bloqué, cette mort lente. Dans cette optique, le rappel des hauts faits qui ont marqué le régime français nourrit la fibre nationale et partant assure, en partie du moins, la survie de cette société distincte. L'Histoire du Canada, de François-Xavier Garneau, en réponse au «peuple sans histoire» de Durham, et dont le troisième tome est publié l'année de la découverte du drapeau, participe de ce mouvement. Baillargé, par son drapeau, participe à cette reconquête de l'estime de soi du peuple bas-canadien. L'étonnant, c'est qu'il ait choisi de le faire par l'entremise d'un objet dont il limite les apparitions d'une part et les scénarise d'autre part afin que le mythe naisse, s'amplifie et délaisse l'objet au profit de l'idée. Puisque tous les faits qui entourent la découverte de la relique sont véridiques, la présence du drapeau à la bataille de Carillon ne devrait pas soulever de doute. Mais les omissions, sinon les mensonges, de son découvreur, le secret dont il s'est entouré ont semé le doute. Ce qui a permis au mythe de naître devient un siècle plus tard responsable de sa disparition. Mais que la bannière ait été présente ou non à Carillon n'a plus guère d'importance. Elle a joué son rôle : elle a servi à créer, un siècle presque jour pour jour après sa découverte, le drapeau québécois actuel. Sa couleur bleue, qui n'a

jamais été sienne, et ses fleurs de lis, sont devenues les marques distinctives du peuple québécois.

III LE CARILLON-SACRé-COEUR

III.1 Introduction

Au début du XX^e siècle, pendant que la relique de Carillon se mythifie au rythme de ses apparitions annuelles, les Canadiens français arborent toujours le tricolore bleu-blanc-rouge qui, à leurs yeux, représente le mieux leur caractère distinct. Mais le désir de l'Angleterre de consolider son empire a comme corollaire la montée, sous l'impulsion, entre autres, d'un Henri Bourassa, du nationalisme canadien-français qui suscite, chez les francophones, le désir d'un drapeau plus en accord avec leur identité nord-américaine. Plusieurs projets sont soumis à l'approbation publique, tout spécialement durant les années 1901 à 1905. Chacun est scruté à la lumière du parti pris idéologique et de l'option politique du critique.

III.2 Projet I: le drapeau de Frédéric-Alexandre Baillargé

En 1901, l'abbé Frédéric-Alexandre Baillargé propose d'adopter un fleurdelisé azur parsemé de fleurs de lis et frappé au centre des armoiries du Québec surmontées d'une couronne. Les armes sont encadrées de deux branches d'érable dont le point de rencontre est frappé d'un castor sous lequel se trouve, sur un listel, la devise Je me souviens. Pour mousser son projet, en plus d'articles, Baillargé envoie, le 15 juin 1903, une circulaire de trois pages et publie, en 1904, la brochure le Drapeau canadien-français. Azur *** Fleur de lis *** Castor Feuilles d'érable Écusson. Nos raisons (48). Il y offre des exemplaires de 6' sur 4' de son drapeau au prix de 6 \$. La surcharge d'éléments et l'utilisation des armoiries du Québec suscitent la critique. Louis Fréchette, le libéral, qui avait déjà eu maille avec Baillargé lors d'une querelle sur l'éducation en 1893, le ridiculise : «Rien que cela! Toute une batterie de cuisine. De quoi boire et manger à la discrétion des amateurs. Pour un drapeau, voilà ce qui s'appelle un drapeau! Il n'y manque que le portrait de l'inventeur (49) ». Jules-Paul Tardivel. l'ultramontain, le rejette lui aussi parce que les armoiries de la province de Québec le rendent inacceptable aux Canadiens français hors Québec. En réponse à cette double critique Baillargé propose en 1911 un projet simplifié qui ne survit pas à son auteur.

III.3 Projet II: le drapeau de Jules-Paul Tardivel

En février 1902, dans son journal la Vérité, Jules-Paul Tardivel souhaite l'adoption d'un «drapeau blanc, pour rappeler notre origine, sur lequel on verra l'image du Sacré-Coeur, emblème de notre Foi, entourée d'une guirlande de feuilles d'érable, emblème de notre nationalité (50) ». Les ultramontains sont souvent partisans d'un drapeau blanc parce que, en cette période républicaine et anticléricale de l'histoire de France, le blanc représente le parti légitimiste, donc monarchiste et catholique. L'ajout du Sacré-Coeur, se justifie, à leurs yeux, par les révélations faites, en 1689, à

Marquerite-Marie Alacoque, une visitadine de Paray-le-Monial et, en 1826, à soeur Marie de Jésus du monastère des Oiseaux de Paris, demandant de consacrer la France et son étendard au Sacré-Coeur. Ils souhaitent que «[n]otre pieux pays [qui] faisait partie de la France lorsque Notre-Seigneur demandait à la bienheureuse Marguerite-Marie de faire mettre l'image du Sacré-Coeur sur le drapeau national français (51) » se rende enfin à ce souhait. En France, dans les années 1890, tout un mouvement ultramontain et légitimiste travaille, avec un certain succès, à l'ajout du Sacré-Coeur sur le bleu-blanc-rouge. Le 25 mai 1899, Léon XIII consacre le genre humain au Sacré-Coeur dans son encyclique Annum Sacrum et conforte donc dans leur opinion les partisans du Sacré-Coeur. Le 15 novembre 1902, l'abbé Huard s'y oppose «à cause de la présence en cette province d'une minorité anglaise et protestante et d'un certain nombre, mal disposés, de nos compatriotes». À l'argument de Tardivel qui lui signalait qu'il ne s'agissait pas d'un drapeau politique à savoir celui du Québec mais du drapeau des Canadiens français, il rétorque : «[I]I n'y a pas [...] de distinction réelle entre la race canadienne-française et sa patrie propre la province de Québec». Et l'abbé Huard de conclure malgré tout : «Que les convaincus fassent donc les frais d'établir de ces drapeaux à champ blanc ou azuré, portant l'image du Coeur de Jésus, et les répandent dans tout le pays». Le 22 novembre Tardivel «souscri[t] [...] dix dollars pour la vulgarisation de l'idée, d'après le plan du directeur de la Semaine religieuse [l'abbé Huard]. Quand il y aura cent dollars de souscrits, on pourra organiser un comité et se mettre à l'oeuvre (52) ». Dans les semaines qui suivent Tardivel reçoit appuis et souscriptions qu'il souligne dans la Vérité. Le 7 février 1903, la somme atteint 76,25 \$.

III.4 Projet III: le drapeau de Henri Bernard

En 1902, dans sa brochure Foulons le drapeau!? Quel drapeau choisir⁽⁵³⁾, l'abbé Henri Bernard reconnaît que le tricolore français est le drapeau que privilégient les Canadiens français lorsqu'ils déploient une bannière. Mais à ce tricolore, il suggère d'ajouter, au centre, un Sacré-Coeur qu'il canadianise grâce à deux branches de feuilles d'érable en sautoir sous lesquels se trouve un listel avec la devise du Québec Je me souviens. Malgré le Sacré-Coeur, Jules-Paul Tardivel s'oppose au projet, car, pour lui, le tricolore français «a le grave inconvénient d'être le drapeau politique d'un autre peuple, d'un autre pays. Nous sommes un peuple bien distinct du peuple français d'aujourd'hui, et nous n'avons aucun intérêt à être confondus avec lui, loin de là⁽⁵⁴⁾».

III.5 Projet IV: le drapeau d'Elphège Filiatrault: le fleurdelisé

Le 26 septembre 1902 flotte sur le presbytère de Saint-Jude un fleurdelisé confectionné par le curé, Elphège Filiatrault. En février 1903, sous le pseudonyme Un compatriote, il publie la brochure *Aux Canadiens français*. *Notre drapeau*, dans laquelle il récuse l'utilisation du tricolore français, entre autres, pour des raisons politiques: «N'oublions pas que c'est par tolérance que nous pouvons faire flotter le drapeau politique de la France au Canada. Vienne un conflit entre la France et l'Angleterre, que feronsnous de ce drapeau? Ne vaut-il pas mieux l'abandonner maintenant de notre plein gré, que d'attendre qu'on nous donne l'ordre de le faire

disparaître? L'incident Laval-McGill, à Montréal, lors de la délivrance de Ladysmith, doit nous apprendre ce qui pourrait arriver». Il ne croit pas que «l'idée d'adopter le drapeau blanc de la Restauration, non plus que tel drapeau de l'ancienne monarchie française, puisse jamais prévaloir. Nous sommes un peuple nouveau sur la terre d'Amérique; or, à un peuple nouveau, il faut un drapeau nouveau». Pour ce nouveau drapeau, il suggère d'emprunter à la bannière de Carillon son champ azur, sa couleur bleue, et ses quatre fleurs de lis. Les armes royales et la madone seront remplacées par un croix blanche, laquelle renvoie à la France puisque, depuis la guerre de Cent Ans, elle frappe la plupart des bannières, pavillons et drapeaux français. Il se refuse à ajouter le Sacré-Coeur. À ceux qui «regretteront peut-être le castor et la feuille d'érable», il fait «remarquer que ces emblèmes ne sont plus les emblèmes exclusifs des Canadiens français. Ils sont avant tout les emblèmes du Canada (55) ». Le 24 juin 1905, jour de la Fête nationale des Canadiens français, le drapeau fleurdelisé du curé Filiatrault est hissé à un mât de plus de 60 pieds au centre de la rue Saint-Édouard, à l'angle de la rue Saint-Pierre à Saint-Jude. Ainsi est présenté ce qui deviendra 45 ans plus tard, sauf pour la disposition des fleurs de lis, le drapeau québécois. La première illustration se trouve donc dans la brochure de Filiatrault (entre les pages 16 et 17). Lors de la démolition de l'ancien presbytère de Saint-Jude vers 1954-1955, le sacristain a remis le fleurdelisé original à M. Raymond Girouard qui, en 1993, en a fait don à la Société d'histoire régionale du comté de St-Hyacinthe (Archives du Séminaire de St-Hyacinthe). L'abbé Filiatrault, on aurait fait parvenir deux exemplaires à Québec. Une plaque, marquée à chaque coin d'une fleur de lis pointant vers le centre et installée dans le parc municipal de Saint-Jude par la fabrique de la paroisse, rappelle le créateur du fleurdelisé : «En hommage à Elphège Filiatrault à l'origine de la création du drapeau québécois en 1902 à Saint-Jude (1850-1932)». Ironiquement, Frédéric-Alexandre Baillargé ne croyait pas que ce drapeau puisse devenir drapeau national «parce qu'il ne tient compte que de la domination française (56) ».

III.6 Projet V: le Carillon-Sacré-Coeur



Illustration du Carillon Sacré-Coeur, publiée par Chastel, Paris, probablement pendant la Première Guerre mondiale. On remarquera la couronne royale au-dessus du Sacré-Coeur. Collection Luc Bouvier.

Fin janvier 1903, un Comité du drapeau est formé à Québec. Dès février 1903, *le Messager canadien du Coeur de Jésus* souhaite que le «drapeau azuré aux fleurs de lis, avec le Sacré-Coeur au centre entouré de feuilles d'érable portant au bas la devise «Je me souviens»» devienne le drapeau

national. «Il nous faut un drapeau que le peuple adopte peu à peu, qui prenne place sur nos édifices publics, qui se substitue sans bruit au tricolore (57)». Le 18 mars 1903, lors d'une séance scientifique et littéraire au Collège de St-Boniface offerte à Mgr Langevin, le jeune Henri Manseau chante «Mon drapeau» et déploie un drapeau qui «laiss[e] voir, dans ses plis de soie azurée que constell[...]ent douze fleurs de lis d'or, la grande croix blanche et, au centre, le Sacré-Coeur de Jésus entouré d'une guirlande de feuilles d'érable».

Le 24 mars 1903, le Comité adopte à l'unanimité «pour projet de drapeau national pour les Canadiens français, les quatre fleurs de lys blanches de la précieuse relique nationale, qu'on appelle *le drapeau de Carillon*, sur champ d'azur, traversé d'une croix blanche, portant au centre l'emblème du Sacré-Coeur⁽⁵⁸⁾». Marie de l'Eucharistie des Soeurs de la Charité de Québec [Elmina Lefebvre] est chargée d'en disposer les éléments. Dans une lettre adressée à Gérard Morisset, alors au Musée du Louvre, le 9 septembre 1932, elle en rappelle les circonstances :

Vers 1904, on s'occupait beaucoup à Québec du drapeau des Canadiens français. Les révérends Pères Jésuites avec un comité laïque, furent chargés d'en faire compos[er] le plan. Il y eut concours, et j'eus le grand bonheur [de voir] mon idée adoptée : le «Carillon Sacré-Coeur» était né. En voici la description; Sur fond d'azur se détache une croix blanche, portant au centre l'emblème du Sacré-Coeur rayonnant, ceint d'une couronne d'épines et surmonté d'une croix; harmonieusement cerné d'une guirlande de feuilles d'érable: aux quatre angles, une large fleur de lys blanche. -- Le fond d'azur rappelle l'ancien drapeau de Carillon; la croix parle de notre foi catholique. Le Sacré-Coeur est la réponse aux désirs exprimés par le Sacré-Coeur lui-même à sainte Marguerite-Marie. Les feuilles d'érable détachées de notre arbre national, parlent de jeunesse et d'espoir; enfin les fleurs de lys évoquent le souvenir de la vieille France.

Dès que le choix fut fixé Mgr Th. G. Rouleau fit exécuter un drapeau de douze pieds pour son École normale Laval dont il était principal: ce fut le premier qui flotta sur la ville de Québec.

Ces heures de foi patriotique sont pour moi des souvenirs inoubliables. je fis aussi le dessin de ce même drapeau dont les directeurs du *Messager canadien* de Montréal tirèrent de petites vignettes pour papier correspondance, enveloppes et cartes postales (59).

Le 28 mars 1903, un comité du drapeau, récemment formé à Montréal, appuie la résolution de Québec et décide, sous le nom de *l'Oeuvre du drapeau national*, dont le siège social était situé au 23 Ste-Famille, de diffuser le Carillon-Sacré-Coeur. Le 9 juin 1903, c'est au tour du comité du drapeau de St-Boniface d'appuyer la proposition québécoise. S'ouvre alors une campagne en faveur du Carillon-Sacré-Coeur. Le Comité du drapeau fait paraître un volume de promotion (60). Jules-Paul Tardivel, membre du comité mais auquel la maladie a empêché de participer, en souligne le travail et conclut : «Et, maintenant, compatriotes, à l'oeuvre! Répandons partout le livre du comité, et arborons hardiment le beau drapeau national des Canadiens français! (61)». Le 4 mars 1905, *la Vérité* signale qu'il s'est

vendu depuis 2 ans 8 500 brochures sur le Carillon-Sacré-Coeur, 15 000 cartes postales, 60 000 écussons, 20 000 gravures, 150 000 boutons et insignes et 76 500 drapeaux de diverses dimensions.

Le 1^{er} mai 1904, Olivar Asselin commente dans son journal *le Nationaliste* la brochure que vient de publier le Comité du drapeau. Le Carillon-Sacré-Coeur ne l'enchante guère: «le nouveau drapeau, en dehors des cercles religieux, provoque peu d'enthousiasme (62) ». L'ultramontain Tardivel se demande si «p ar hasard, tout le mal ne serait pas, aux yeux du *Nationaliste*, dans le caractère *religieux* du drapeau Carillon-Sacré-Coeur (63) ». Devant la campagne menée par les promoteurs du Carillon-Sacré-Coeur, l'abbé Elphège Filiatrault fait paraître en février 1905 une autre brochure, intitulée *Nos couleurs nationales*. Il y affirme que «vouloir fondre deux emblèmes différents, l'un de la religion comme le Sacré-Coeur, l'autre de la patrie comme les couleurs de Carillon, en un seul et même emblème, c'est les affaiblir l'un et l'autre» et souhaite «faire la distinction qui s'impose entre l'emblème de la patrie et l'emblème de la religion, lesquels peuvent fort bien s'unir, mais ne doivent pas se confondre (64).

III.7 Projet VII: le drapeau de Louis Fréchette

Malgré les gains du Carillon-Sacré-Coeur, les partisans du tricolore français, tels Louis Fréchette, ne jettent pas la serviette: «Pour proclamer que nous sommes des fils de la France, il nous faut arborer les couleurs françaises; et pour indiquer que nous sommes Canadiens, nous pourrons y marier notre emblème national, la feuille d'érable, qui, elle, dira à tous que si notre race est française, notre patrie, c'est le Canada (65) ». Édouard Fortin dans Carillon! Le drapeau national des Canadiens français s'oppose au tricolore, même avec feuille d'érable au centre : «Il me semble que ces feuilles et ce drapeau ne diraient pas assez ce que nous sommes, d'autant plus que le tricolore resterait toujours le tricolore, malgré cette légère transformation». Il appuie le Carillon-Sacré-Coeur et voit deux catégories d'opposants : «les libres-penseurs, relativement peu nombreux, et les timorés, au nombre desquels je classe ceux de mes compatriotes qui veulent absolument que le drapeau de la puissance soit celui des Canadiens français (66) ». Louis Fréchette s'insurge contre la tentative de détrôner le tricolore français au profit du Carillon-Sacré-Coeur. Mais, surtout, ce que souligne Fréchette, c'est le caractère idéologique que sous-tend cette préférence du Carillon-Sacré-Coeur. «On n'aime pas la République dans certains quartiers, c'est connu. Malgré la volonté, clairement et maintes fois exprimée, du sage Léon XIII, plusieurs la conspuent et la dénoncent. On en a le droit -- et trop souvent l'occasion, malheureusement. Mais après? Le tricolore n'est pas le drapeau de M. Combes [responsable des lois anticléricales], c'est le drapeau de la France. Le jeu des factions et les fautes d'un gouvernement n'empêcheront pas que la France ne soit notre mère (67) ». Le 20 juin 1903, dans *la Patrie*, Lisette, Un disciple d'Esculape et Un vrai catholique souhaitent que perdure le tricolore. Lisette propose en outre de «dépos[er], sur la blancheur immaculée de son second pli, les armes de notre province avec leur devise si bien pensée : Je me souviens! (68)_».

III.8 Défense du Carillon-Sacré-Coeur

La querelle entre les partisans du tricolore français et ceux du Carillon-Sacré-Coeur se poursuit bon an mal an jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Ainsi en 1910, lors du XXI e Congrès eucharistique international, sur l'Hôtel de ville de Montréal flottent, par ordre de préséance, le drapeau britannique, le drapeau papal, le drapeau irlandais et le drapeau américain. Devant les représentations de Canadiens français, le Carillon-Sacré-Coeur est hissé⁽⁶⁹⁾. Le maire Guerin, Irlandais, interdit par la force que le bleublanc-rouge soit hissé à la place du drapeau irlandais comme le demandait le comité de réception du Congrès. Le 29 septembre 1910, Laurent-Olivier David entreprend de défendre le tricolore français. Plusieurs raisons militent en faveur du drapeau français. En réponse à l'argument, très souvent implicite, des ultramontains selon lequel le bleu-blanc-rouge est avant tout un drapeau républicain, franc-maçonnique et anticlérical, surtout en ce début du XX^e où le gouvernement français s'attaque aux communautés religieuses, David soutient que le «drapeau tricolore n'est pas le drapeau d'une dynastie, d'un parti ou d'un gouvernement, c'est le drapeau de la France». David, chaud partisan du lauriérisme, ajoute: «Estil sage, convenable et délicat d'adopter dans un pays dont la majorité est anglaise et protestante, un drapeau [le Carillon-Sacré-Coeur] dont le nom et la vue sont de nature à éveiller chez elle des souvenirs humiliants, des sentiments d'antipathie? (70) ».

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, le bleu-blanc-rouge et le Carillon-Sacré-Coeur luttent et se côtoient, le premier marchant vers son déclin; le second, vers son apogée. D'un côté, Georges Vattier note en 1928: «Le Français qui voyage à travers la province de Québec éprouve une joie bien compréhensible en voyant flotter un peu partout nos trois couleurs, non seulement sur des maisons privées, des villas d'été, mais aussi sur des édifices officiels et les bâtiments publics (71) »; de l'autre, le Carillon-Sacré-Coeur devient le 11 novembre 1926 drapeau officiel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (*Statuts du Québec*, 16 Geo. V, chap. 106).

Mais, en juin 1935, Arthur Laurendeau jette un pavé dans la mare quand, dans l'Action nationale, il suggère de gommer le Sacré-Coeur et de ne garder comme marque distinctive que le Carillon avec les feuilles d'érable. La réplique vient de haut. Le 23 juin 1937, le Cardinal Rodrigue Villeneuve «invite [...] ardemment tous les diocésains de Québec à continuer d'arborer le Carillon-Sacré-Coeur, comme ils l'ont fait depuis trente ans. [II] compte qu'ils le feront surtout à l'occasion du Congrès de la Langue française [qui se tiendra à Québec du 27 juin au 1er juillet]. Ils affirment ainsi hautement le caractère chrétien de toutes nos traditions sociales (72) ». En juin et en août 1937, le Messager canadien de Montréal se porte à la défense du Carillon-Sacré-Coeur : «Ceux qui arboraient déjà ce drapeau [...] n'ont ni à le rejeter ni à le modifier. Bien au contraire! Qu'ils le fassent flotter fièrement à la brise, heureux de proclamer du même coup leur nationalité et leur fidélité au Christ (73) ». Finalement, le 10 juin 1939, C.-J. Magnan donne au poste CHRC sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec une conférence à la défense du Carillon-Sacré-Coeur. Pendant que le monde bascule dans la terrible épreuve de la Seconde

Guerre mondiale, au Québec, les couleurs françaises disparaissent au profit du Carillon-Sacré-Coeur.

IV VERS LE FLEURDELISÉ

IV.1 Introduction

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la campagne en faveur d'un drapeau québécois reprend de plus belle. Par rapport à celle du début du siècle qui permit l'éclosion de plusieurs projets de drapeau distinctif pour les Canadiens français, celle qui s'ouvre avec la fin de la guerre est marquée par un consensus autour du drapeau à privilégier: la majorité opte pour le fleurdelisé. Même l'absence du Sacré-Coeur ne soulève plus de vagues au sein du clergé québécois. Dans une lettre à Anatole Vanier du 3 mai 1947, René Chaloult signale qu'à son grand soulagement, «la Fédération des oeuvres de charité de Montréal [lui] a écrit qu'elle acceptait la formule du fleurdelisé "avec ou sans Sacré-Coeur" (74) ». La guerelle se concentre tout simplement sur l'opportunité, pour le Québec, de se donner un drapeau distinctif. La campagne va porter sur deux fronts: le front législatif, alors que René Chaloult va parrainer des résolutions à la législature provinciale, et le front promotionnel, grâce à diverses sociétés dont l'Ordre de Jacques-Cartier, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et les Jeunes laurentiens (Jeunesses laurentiennes).

IV.2 Le front promotionnel

La première tentative de créer un organisme de promotion du fleurdelisé date de mars 1936. Sous le nom de Ligue de propagande du drapeau des Canadiens français, se cache Thérien Frères limitée, qui espère ainsi ne pas «donner naissance à certaines discussions qui seraient de nature à nuire au mouvement et à nous causer un certain préjudice (75) ». La Ligue d'action nationale, donc l'Action nationale, à l'origine du mouvement en faveur du fleurdelisé, accepte de parrainer le nouveau comité (76). Mais c'est en 1939 avec le Comité du drapeau Carillon-fleurdelisé, dont le secrétaire est Roland Chapleau, que la campagne prend son envol. En novembre 1939, le Comité offre, en plus des drapeaux, des banderoles, buvards, cartes de bonne année, cartes postales, coussins, décalqueurs, écussons, enveloppes, insignes, mouchoirs, photographies, plaques, tablettes, timbres, cartes (Promesse de fidélité, Nos traditions) aux couleurs du fleurdelisé. Dans une circulaire du 29 juillet 1940, le Comité du drapeau Carillon-fleurdelisé a transformé son nom en celui de Comité du drapeau. Il prend finalement le nom de Comité de propagande du drapeau dans une circulaire du 26 février 1945 alors que le notaire Michel-E. Robillard en est le secrétaire. La mort d'Orphir Robert, âme dirigeante du Comité, oblige les Jeunes laurentiens et Rosaire Morin à le prendre en charge. Sous le nom de l'agence Dollard, le Comité de propagande du drapeau offre, dans une circulaire du 7 février 1947, drapeaux, buvards, décalqueurs, enveloppes, mouchoirs, insignes, photographies, plaques, promesse de fidélité, timbres, tablettes. Quant à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui avait entrepris des démarches en vue de

l'obtention des droits d'auteur du drapeau, elle fait la promotion du fleurdelisé par l'entremise de l'Agence Duvernay qui, dans une circulaire du 22 janvier 1943, offre drapeaux, insignes, décalqueurs, banderoles, plaques, buvards, enveloppes, timbres (77). Derrière ces comités, trois sociétés agissent : l'Ordre de Jacques-Cartier, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et les Jeunes laurentiens.

IV.3 L'Ordre de Jacques-Cartier

L'implication de l'Ordre de Jacques-Cartier est indéniable et, à plusieurs reprises, René Chaloult le reconnaîtra, entre autres lors du Congrès anniversaire de l'Ordre en 1953. Lors d'une plénière qu'il préside, il affirme: «Je me réjouis d'apercevoir à ma droite le drapeau de la province de Québec, votre drapeau! Je dis votre drapeau en effet, parce que c'est vous qui l'avez donné à la province de Québec. Il y avait des résistances et des résistances nombreuses: c'était le drapeau des séparatistes, le drapeau nationaliste et le drapeau de la *ligue rouge*, de l'abbé Groulx (78) ». T.-Damien Bouchard, farouche adversaire de l'Ordre, reconnaît la présence de ce dernier dans la campagne en faveur du fleurdelisé : «Les récents événements indiquent que, plus que jamais, l'underground [lire l'Ordre] est à l'oeuvre». Selon lui, la promotion du fleurdelisé camoufle des visées séparatistes. «M. Chaloult, en soulevant la question de l'établissement d'un drapeau pour la province qu'il a décrite, lui aussi, par les mots état français, démontre que les menées séparatistes sont encore en pleine activité (79) ».

Dans Une société secrète: l'Ordre de Jacques Cartier, G.-Raymond Laliberté souligne que la campagne en faveur du fleurdelisé a représenté et représente aux yeux des membres de l'Ordre l'un de ses «bons coups». La première implication de l'Ordre dans le dossier remonte à 1939. Dans une circulaire datée de novembre 1939 du Comité du drapeau Carillonfleurdelisé et adressée à toutes les commanderies locales (XCC) du Canada, Roland Chapleau rappelle que «[l]ors du dernier congrès à Ottawa un voeu a été adopté pour que le drapeau CARILLON-FLEURDELISÉ soit mis en évidence dans tout le Canada (80) ». La promotion du fleurdelisé fait partie du programme de l'Ordre pour l'année 1942. En novembre 1946, Rosaire Morin, président des Jeunes laurentiens, demande à la chancellerie (CX) de l'Ordre de Jacques Cartier la publication de deux circulaires: la première, à paraître immédiatement, «consisterait en un mot d'ordre précis dans lequel on ferait connaître l'origine, l'historique et le sens de notre fleurdelisé» et la deuxième, à paraître en février 1947, «demanderait aux membres de propager dans toutes les paroisses notre drapeau national et de le faire arborer fièrement dans toutes les manifestations». La CX accepte et la circulaire générale no 473 du 3 mars 1947 reprend à son compte les deux demandes des Jeunes laurentiens: explication du drapeau et propagation⁽⁸¹⁾. Le 11 décembre 1947, en prévision de la discussion sur la motion Chaloult qui doit se tenir le 21 janvier 1948, le secrétaire de la CX veut intensifier la campagne en faveur du drapeau provincial. Il fait parvenir aux commanderies locales du Québec (XC) un mot d'ordre qui marque le départ de la troisième phase (82) de la campagne en faveur du fleurdelisé et qui consiste à «faire adopter des résolutions par le plus

grand nombre possible de <u>corps publics</u>, <u>conseils municipaux</u>, <u>conseils de comté, associations</u> de tout genre, d'obtenir l'appui de la presse, spécialement de la presse rurale, en faveur de l'adoption du fleurdelisé (83)_»

IV.4 Le front législatif

Dans Fridolinons 44 intitulé La Conférence du rire (Conférence de Québec), Fridolin-Gratien Gélinas dans le rôle de King s'écrie: «Oui, luttons pour la défense de notre drapeau». John Bouboule (Churchill) lui fait remarquer que ce n'est pas le sien. King-Fridolin réplique: «Luttons alors pour notre unité nationale!». L'oncle Sam (Roosevelt) lui signale que cette unité est tout aussi inexistante que son drapeau. La guestion du drapeau est une boîte de Pandore que King hésite à ouvrir quand la demande vient des francophones. Ainsi le 9 juin 1943, il élude les deux questions du député de Québec-Montmorency, M. Wilfrid Lacroix: I'Union Jack, drapeau de l'Angleterre, est-il celui du Canada et le gouvernement a-t-il l'intention de doter le Canada d'un drapeau distinctif? Quand, le 11 août 1944, l'anglophone John Diefenbaker s'intéresse à la guestion, King prend la chose au sérieux et se dit favorable à l'adoption d'un drapeau distinctif pour le Canada. Le 24 novembre 1945, le gouvernement fédéral institue un comité parlementaire «dans le but de faire étude et rapport sur un motif approprié» pour le drapeau canadien. Le 27 février 1946, l'assemblée législative du Québec adopte à l'unanimité une proposition qui «prie le comité parlementaire fédéral de choisir un drapeau véritablement canadien, c'est-à-dire un drapeau qui exclut tout signe de servage, de colonialisme et que peut arborer fièrement tout Canadien sans distinction d'origine»,

Attendu que M. Louis-Stephen St-Laurent, en sa qualité de ministre de la Couronne et de mandataire du Québec, a déclaré, au cours du débat, qu'il serait «bien surpris et bien déçu» si le Comité ne recommandait pas l'inclusion de l'Union Jack dans le dessin du drapeau;

Attendu que ces sentiments n'expriment pas ceux du peuple canadienfrançais, cofondateur du pays et représentant le plus fort groupe ethnique au Canada;

Attendu que l'Union Jack est un emblème anglais, dont la présence sur notre drapeau décèlerait des traces de racisme et symboliserait un assujettissement à l'Angleterre tout à fait incompatible avec notre statut d'indépendance et notre dignité de nation souveraine.

Le comité parlementaire fédéral se penche sur la question et reçoit des centaines de projets (2 041 selon la Ligue du drapeau national; 2 409 selon d'autres sources). Malgré la résolution que l'Assemblée législative a fait parvenir au président et aux membres du comité fédéral, un *Red Ensign* remanié est adopté par la chambre des Communes le 11 juillet 1946. À Québec, l'*Union Jack* flotte toujours sur le Parlement, le gouvernement québécois refuse, par ce geste, d'entériner le choix fédéral. Certains posent des gestes d'éclat. Le 8 août 1946, l'abbé Joseph Ferland, curé de St-Roch refuse d'admettre dans son église la bière d'un soldat recouvert d'un *Union Jack*. On lui substitue un drapeau noir. «Je respecte l'Union Jack, a dit

l'abbé Ferland aux reporters américains, mais je le respecte à sa place et ce drapeau n'est pas à sa place dans les églises canadiennes-françaises. Je ne permettrai plus qu'il entre dans mon église. Nous ne devrions pas recouvrir de l'Union Jack le cercueil de nos soldats canadiens, anglais comme français. J'estime en effet que c'est là manifester du servilisme et faire insulte à notre propre pays. Qu'on note toutefois que je n'entends pas manifester du mépris pour le drapeau de l'Angleterre. Encore une fois, je le respecte, mais à sa place (84) ».

Le 19 mars 1947, René Chaloult, député indépendant de Québec-Comté, appuyé d'André Laurendeau, chef du Bloc populaire, «invite le gouvernement du Québec à arborer sans délai sur la tour centrale de son hôtel un drapeau nettement canadien et qui symbolise les aspirations du peuple de cette province». Le gouvernement réplique par un amendement dilatoire: «Qu'un comité spécial composé de douze membres de l'Assemblée législative soit formé pour étudier les questions et les aspects que soulève la motion en discussion». Formé d'Onésime Gagnon, élu président, de Camille-Eugène Pouliot, de Jonathan Robinson, de Patrice Tardif, d'Adélard Godbout, de James Arthur Mathewson, de Jacques Dumoulin, de Maurice Bellemare, de Joseph-François-Albert Gatien, d'Henri Vachon, de René Chaloult et d'André Laurendeau, le comité se réunit à deux reprises : les 9 et 23 avril 1947. À la deuxième rencontre, Onésime Gagnon et René Chaloult «soumettent [...] la volumineuse correspondance reçue [...] ainsi que quelques motifs de drapeau». De ces projets de drapeau, René Chaloult ne se rappelle, dans une lettre à Raoul Roy du 6 octobre 1962, outre le fleurdelisé, que du drapeau de la Ligue du drapeau national dont aurait parlé Godbout et dont le blasonnement est Tranché de gueules et d'argent, une feuille d'érable de sinople sur le tout (85). Deux membres unionistes soumettent une résolution qui demande au gouvernement canadien d'arborer «dans le plus court délai [...] un drapeau exclusivement et véritablement canadien». «Ils constatent que la motion présentée par le député de Québec-Comté, et qui fait l'objet de leurs délibérations, n'est pas susceptible d'exécution immédiate». Ils se disent favorables à un drapeau particulier ne comportant aucun signe de séparatisme». Seuls André Laurendeau, chef du Bloc populaire, Jacques Dumoulin, libéral, et René Chaloult votent contre la résolution. André Laurendeau, appuyé par René Chaloult, réplique par l'amendement suivant: «1 -- Ils expriment l'opinion qu'il est opportun de choisir immédiatement un drapeau provincial; 2 -- Ils expriment le voeu que ce drapeau soit le fleurdelisé, arboré depuis plus de 40 ans par la population du Québec comme un drapeau distinctif». Le président unioniste du comité juge l'amendement «irrégulier, comme n'étant pas conforme aux instructions de la Chambre, lors de la formation du comité». Aux trois opposants s'ajoute alors Adélard Godbout chef du parti libéral. Le comité se dissout après avoir appuyé le principe d'un drapeau pour le Québec (86). Le 29 avril 1947, René Chaloult, en réplique au refus du gouvernement de consacrer le fleurdelisé drapeau national, souligne que «nos gouvernements provinciaux sont habituellement pusillanimes. Ils éprouvent la crainte, la hantise constante de la minorité. [...] C'est infiniment triste, mais c'est ainsi. Toujours notre réflexe de vaincu. Il est trop commode de reprocher à Ottawa son hésitation à nous doter d'un drapeau pour faire oublier qu'on n'ose pas s'en donner à soi-même». Et le député de promettre qu'il

réinscrira sa motion l'année prochaine (87) ». Le 2 décembre 1947, Chaloult récidive : «Cette Ch ambre prie le gouvernement de doter cette province, au cours de la présente session et, à l'exemple de la Nouvelle-Écosse, d'un drapeau véritablement québécois ».

IV.5 Les projets de Burroughs Pelletier

Même si dans la population et au Parlement la pression monte en faveur du fleurdelisé, ce drapeau «séparatiste», Duplessis semble peu intéressé à donner «un drapeau à sa province» pour reprendre le slogan de ses futures campagnes électorales. À la fin de décembre 1947 ou au début de janvier 1948, il convoque sans préavis Burroughs Pelletier, alors directeur du Service provincial de l'urbanisme au ministère des Affaires municipales et futur membre-fondateur de la Société héraldique du Canada. Outre le Premier Ministre s'y trouvaient, entre autres, Onésime Gagnon, trésorier de la province, Omer Côté, secrétaire de la province, Paul Sauvé, ministre du Bien-être social et de la Jeunesse. Gagnon fait les présentations. Duplessis lui demande son opinion «sur le sujet et le dessin d'un drapeau pour la Province». Pelletier lui explique que le Québec peut utiliser ses armoiries comme drapeau. Côté parle d'un projet de drapeau imaginé par un frère d'une communauté religieuse enseignante: un tricolore bleu-blanc-rouge en bandes diagonales disposées de droite à gauche, marqué dans le coin supérieur gauche de l'Union Jack et dans le coin inférieur droit d'une feuille d'érable ou d'une fleur de lis (?). Pelletier s'oppose à tout drapeau faisant référence au bleu-blanc-rouge parce que ce drapeau «n'avait rien à faire avec le Canada». Au cours de la discussion, Burroughs Pelletier offre à Maurice Duplessis de lui soumettre un certain nombre de projets de drapeau. Sur l'acceptation du Premier Ministre, Pelletier se met à la tâche Lors d'une rencontre subséquente, en janvier 1948, et où étaient réunis à peu près les mêmes personnes, il soumet à Maurice Duplessis 7 projets de drapeaux, numérotés A, B, C1, C2, C3, D, E, et dont les dessins ont été exécutés par Gérard Gallienne, alors fonctionnaire au Service de la cartographie du ministère des Mines. Le modèle A représente les anciennes armes de la province de Québec, telles que reçues par décret de la reine Victoria le 26 mai 1868 : D'or, à la fasce de gueules chargée d'un lion d'or passant regardant et accompagnées en chef de deux fleurs de lis d'azur et en pointe de trois feuilles d'érable sinoples tigées. En accord avec les principes qu'il défendait depuis une dizaine d'années, c'est le projet que Pelletier favorisait. En fait, ce modèle de drapeau avait déjà flotté sur une institution québécoise. À l'été 1938, A.-O. Dufresne, alors sous-ministre au ministère des Mines, souligne à Burroughs Pelletier, employé au même ministère, qu'il aimerait arborer un drapeau québécois distinctif à l'occasion de l'ouverture officielle de la Mine-École près de Val-d'or en Abitibi. Pelletier lui suggère d'arborer un drapeau aux armes du Québec. L'idée plaît et Dufresne fait confectionner deux drapeaux qui servirent lors de l'inauguration de la Mine-École, le 24 septembre 1938. Le modèle B représente le second choix de Pelletier. Les anciennes armes du Québec se retrouvent dans le canton supérieur gauche sur fond bleu à croix blanche. Le modèle C1 et ses variantes C2 et C3 sont le troisième choix du spécialiste. C1 est sur fond bleu à croix blanche avec, au centre, les anciennes armes du Québec surmontées d'une couronne avec au-dessus la devise : Je me souviens. C2 est identique sauf que la devise a disparu et

que les armes empiètent sur les cantons. Quant à C3, il est identique à C2, sauf que la couronne a disparu. En ce qui concerne les deux derniers projets, ils ont été soumis mais non recommandés. Le premier, D, est sur fond bleu avec les anciennes armes du Québec dans le coin supérieur gauche. Le second. E, est formé de 7 bandes horizontales rouge, blanc bleu, blanc, bleu, blanc, rouge avec les anciennes armes du Québec dans le coin supérieur gauche. L'élément commun à tous ces projets est les anciennes armes du Québec. Lors de cette deuxième rencontre, Burroughs Pelletier avait apporté avec lui deux plaquettes en plastique illustrant les armes du Québec et un des deux drapeaux ayant servi lors de l'inauguration de l'école provinciale des mines en 1938. L'instigateur a «insisté sur la beauté de ce drapeau et sur le bel effet qu'il ferait lorsqu'il serait arboré sur la tour principale du Parlement». Paul Sauvé semble pencher en faveur de ce projet. Puis la rencontre se clôt, pour Burroughs Pelletier, sans qu'aucune décision ne soit prise (88).

En ce mois de janvier 1948, les partisans du fleurdelisé ignorent l'existence de ces projets et se préparent en vue d'une bataille qui n'aura pas lieu.

V Le fleurdelisé

V.1 La campagne promotionnelle de janvier 1948

La campagne en faveur du fleurdelisé, parrainée entre autres par l'Ordre de Jacques-Cartier, prend de l'ampleur au début de janvier 1948. Le 7, dans une circulaire qui reprend le mot d'ordre adressé le 11 décembre 1947 par la Chancellerie (CX) aux commanderies locales du Québec, l'Ordre demande à tous les frères de 4^e degré, à tous les CR (conseil régional), CPR (comité permanent du conseil régional), XC (commanderie locale), CP (comité permanent de la commanderie locale), à toutes les associations noyautées d'agir immédiatement. L'opération consiste à inonder de lettres favorables au fleurdelisé le premier ministre et les députés, à adopter et à publiciser par l'entremise des journaux des résolutions d'appui au fleurdelisé, à organiser des délégations auprès des ministres et députés et à faire intervenir les conseils municipaux (89). Le Comité de propagande du drapeau devient le Comité du drapeau provincial avec Rosaire Morin comme directeur. Le 16 janvier, un comité représentatif de 6 membres est constitué à Québec; le 19, 44 personnalités forment celui de Montréal. Pendant le mois de janvier, le Comité publie une série de lettres et de communiqués qui visent à mousser la campagne. Parmi eux, un argumentaire répond aux objections les plus courantes: «Loin de dépouiller les autres groupes français du drapeau qu'ils ont accepté depuis longtemps, l'adoption du fleurdelisé lui conférerait une sorte de consécration officielle»; «À ceux qui voudraient dénoncer le drapeau provincial comme une manifestation d'isolationnisme ou de séparatisme, il suffit de rappeler que la Nouvelle-Écosse possède depuis de nombreuses années son propre drapeau»; «Nous voulons arborer le fleurdelisé, mais nous arborerons aussi avec enthousiasme le drapeau de l'État canadien, dès qu'il aura été choisi. Nous lui donnerons même la place d'honneur entre deux fleurdelisés pour bien marquer notre volonté de servir l'État

canadien, sans renoncer à notre propre héritage (90) ».

Louis-Philippe Roy de l'Action catholique qui suit attentivement cette campagne dans la région de Québec en constate la réussite : «Hé bien! je crois que l'opinion populaire est en train de s'exprimer, et bellement. Les sections de la St-Jean-Baptiste de plusieurs diocèses, les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc, des conseils municipaux urbains et ruraux, des commissions scolaires, des cercles de fermières, des cercles d'U.C.C., des sections de l'Union des électeurs, des Ligues du Sacré-Coeur, des Caisses populaires, des liques de citoyens, un grand nombre de mouvements spécialisés d'Action catholique (L.O.C. et L.O.C.F., J.O.C. et J.O.C.F., J.A.C. et J.A.C.F., J.E.C. et J.E.C.F., etc., etc.), des Guides, des Scouts, la Fédération générale des étudiants de Laval, des syndicats professionnels, plusieurs institutions d'enseignement, autres groupements sportifs, sociaux, patriotiques dont les Jeunesses laurentiennes, et nombre d'autres ont donné dans la campagne avec entrain, sans parler des milliers et des milliers de personnes agissant individuellement (91) ». Selon Groulx, 60 000 signatures sont recueillies, 50 000 selon le Carabin, les organisateurs parlent de 75 000 lettres (92).

V.2 Les négociations Duplessis-Chaloult

Pendant que la campagne en faveur du fleurdelisé bat son plein, Maurice Duplessis rencontre à deux reprises René Chaloult quelques jours avant le 21 janvier date du débat sur la motion en faveur du fleurdelisé. Deux versions existent de la première entrevue: celle de Chaloult et celle de Groulx (93). Il semble bien que Duplessis favorise alors les projets C1, C2 ou C3 de Burroughs Pelletier. Selon les dires de Chaloult, lors de la première rencontre, au député de Québec-Comté qui lui souligne que le fleurdelisé «ne comporte rien de séparatiste», Duplessis rétorque : «Que penserais-tu de placer au centre du drapeau les armoiries de la province? Il y a un lion là-dedans, tu n'as pas besoin d'en avoir peur. On me dit que c'est le lion de Guillaume le Conquérant... Que dirais-tu d'une couronne rouge, que les uns pourraient considérer comme la couronne de France et les autres comme celle de l'Angleterre? Si ces propositions ne plaisaient pas à tes amis préféreraient-ils une feuille d'érable rouge? [...] Ton drapeau [le fleurdelisé] [...] me paraît contenir beaucoup de bleu et un drapeau québécois doit être accepté par les deux partis». Chaloult demande à réfléchir et consulte Groulx par téléphone. Celui-ci «s'objecte aux armoiries et à la couronne [...]..."Quant à la feuille d'érable rouge, [...] peut-être serait-elle acceptable, mais, si possible, évitez toute modification, je soupconne [...] que le premier ministre désire donner un cachet personnel au drapeau. Suggérez-lui donc de redresser les fleurs de lis qui convergent vers le centre parce que le Sacré-Coeur y figurait"». Groulx, quant à lui, se rappelle que Chaloult soutient, lors de son appel téléphonique qu'il date du 19 ou 20 janvier 1948, que Duplessis «est fortement ennuyé et même impressionné par les pétitions qui pleuvent en trombe, sur son bureau. Il hésite; il ne sait que faire; mais il craint surtout les réactions de l'opinion anglo-canadienne». Toujours selon Groulx, Chaloult ne lui parle alors que de l'ajout des armoiries. Groulx réplique: «Cette apposition d'«armes» fort compliquées sur un drapeau est cocasse, absurde. Le drapeau ne sera pas de fabrication facile. Mais enfin, si le

premier ministre n'en démord pas, cédez à sa fantaisie. Le gouvernement ou la Chambre auront quand même accepté le principe d'un drapeau vraiment à nous. Quant aux «armes» de la province de Québec, il sera toujours possible de les faire sauter un de ces jours». Quant au redressement des fleurs de lis, Groulx n'en dit mot dans ses Mémoires. Il est possible que Chaloult, dans ses Mémoires politiques, confonde cette conversation avec la lettre que Groulx lui faisait parvenir le 25 mars 1947 et dans laquelle l'abbé soutenait que le fleurdelisé «rappelle nos origines françaises, et [qu']il n'est point, pour tout cela, une copie servile, même des vieux drapeaux français. Si nous en avons gardé le dessin général, il n'y a tout de même au centre aucune couronne royale. [...] Peut-être resterait-il à redresser les fleurs de lis! Elles ont été pointées vers le centre, en hommage au Sacré-Coeur qui s'y trouvait autrefois. Vous feriez bien de consulter, là-dessus, les héraldistes. Je crois que les fleurs de lis y gagneraient à se placer droite (94) ». Il semble que Groulx soit le premier à avoir avancé l'idée de redresser les fleurs de lis. Groulx se rappelle aussi que Chaloult, qui n'en parle pas dans ses Mémoires politiques, lui téléphone une deuxième fois, le lendemain du premier appel, et lui dit : «Le premier ministre a renoncé aux «armes de la province. Mais il tient mordicus, pour plaire à l'opinion anglaise, à remplacer les «armes», au centre du drapeau, par une couronne ou une feuille d'érable». À cela Groulx répond : «Point de couronne s'il-vous-plaît. Mais va pour la feuille d'érable». Il y a une autre rencontre au bureau du premier ministre, le lendemain de la première selon Chaloult. De cette deuxième rencontre, deux versions existent : celle de Chaloult et celle de Burroughs Pelletier (95). Au début seuls Chaloult et Duplessis sont présents. Chaloult affirme avoir «expos[é] modestement les suggestions de l'abbé Groulx sans lui [à Duplessis] en dire, bien sûr, la provenance». Lorsqu'il lui parle de redresser les fleurs de lis, Duplessis «appelle un fidèle et distingué fonctionnaire, M. Burroughs Pelletier, versé en science héraldique». Pelletier raconte qu'il a alors «exhibé de nouveau les projets et spécialement celui des armes de la Province [projet A]. Monsieur Duplessis a demandé à monsieur Chaloult s'il y voyait objection et celui-ci a répondu que pour lui-même il n'en avait aucune, mais quant aux organisations patriotiques il ne pouvait rien dire avant de les consulter». Puis Duplessis demande à Pelletier son opinion sur le fleurdelisé. Ce dernier répond qu'il est «correct au point de vue héraldique mais que [s]a préférence [va] toujours à celui des armes de la Province». Duplessis lui demande alors son opinion sur le redressement des fleurs de lis. Pelletier soutient alors «que, sans en être tout à fait certain, [il est] d'opinion que dans le drapeau primitif [...], l'on avait placé les fleurs de lys [...] en hommage au Sacré-Coeur, mais que maintenant que le Sacré-Coeur était enlevé du drapeau, [il] ne vo[it] plus pourquoi l'on 'inférioris[er]ait' les fleurs de lys en les maintenant dans leur position antérieure plutôt que de les mettre droites au milieu des quatre cantons du drapeau». Puis, toujours selon Pelletier, à la demande de Duplessis, Chaloult affirme qu'il est d'accord avec le redressement des fleurs de lis. Sur ce, la rencontre se termine. Il y a discordance entre Chaloult et Pelletier. Le premier soutient que Duplessis a clairement laissé entendre que le député de Québec-Comté suggérait le redressement des fleurs de lis. Le second affirme que Duplessis aborde la question en affirmant qu'on lui en a fait la remarque antérieurement. Absolument rien ne laisse supposer qu'il s'agisse de Chaloult (96).

V.3 Le 21 janvier 1948

Le 21 janvier vers 11 h, Chaloult reçoit un appel de Duplessis qui lui annonce que le «fleurdelisé flottera aujourd'hui, à trois heures [15h], sur la tour centrale du parlement [...] les fleurs de lis pointeront vers le ciel, idéal de l'Union nationale». Au premier ministre qui s'inquiète de la réaction de Chaloult, ce dernier affirme : [J]e rappellerai le souvenir du grand Honoré Mercier et vous accorderai le mérite de votre geste patriotique». Sur les assurances de Chaloult de n'en souffler mot ni à Godbout ni à Laurendeau, la conversation se clôt. Le grand problème de l'heure pour Duplessis consiste à trouver un fleurdelisé. À 11 h 15, Wheeler Dupont, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, est convoqué à la salle du Conseil des ministres. Après lui avoir tiré la pipe sur le drapeau choisi, Duplessis lui dit : «Maintenant ta "job", c'est de trouver un drapeau avant 3 heures moins 5 pour le hisser à la tour centrale du Parlement. Il ne te reste plus maintenant qu'à me remercier». N'en possédant pas, c'est celui de René Bélanger, l'organisateur politique de Chaloult, que Dupont ramène à Duplessis en gardant le silence sur sa provenance (97). Chaloult semble avoir été tenu au courant de cette course au fleurdelisé puisque, dans ses Mémoires politiques, il regrette de n'avoir pu prêter le sien resté à sa résidence d'été de Kamouraska. Dans le Duplessis (98) de Denys Arcand, c'est le commissionnaire Ti-Bi Chamberland qui, à une adresse fournie par Duplessis et dans le plus grand secret, va quérir le drapeau et le hisse, sur le coup de 15 h, à la tour centrale du Parlement. Puisque l'esquisse du fleurdelisé avec les fleurs de lis droites ne sera finalisée que le 2 février 1948, c'est un drapeau aux fleurs de lis pointant vers le centre qui sera hissé.

Au début de l'après-midi, lors d'une séance spéciale, le Conseil des ministres adopte le décret ministériel n 72 concernant le drapeau de la province de Québec. Proposé par Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie et partisan du fleurdelisé, il est immédiatement sanctionné par le lieutenant-gouverneur, Eugène Jetté:

«Attendu qu'il n'existe pas, actuellement, de drapeau canadien distinctif;

«Attendu que les autorités fédérales semblent s'opposer à l'adoption d'un drapeau exclusivement canadien et négligent, en conséquence, de donner à notre pays, le Canada, un drapeau qu'il est en droit d'avoir;

«Attendu qu'il est juste et convenable que sur les édifices parlementaires de la province de Québec flotte un drapeau qui répond aux traditions, aux droits et aux prérogatives de la province;

«Attendu qu'au cours de la session de l'an dernier la législature de Québec, à l'unanimité, s'est prononcée en faveur d'un drapeau propre à la province de Québec, et qui lui convient;

«Il est ordonné, en conséquence, sur la proposition de l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce:

«Que le drapeau généralement connu sous le nom de drapeau fleurdelisé,

c'est-à-dire drapeau à croix blanche sur champ d'azur et avec lis, soit adopté comme drapeau officiel de la province de Québec et arboré sur la tour centrale des édifices parlementaires, à Québec, et cela avec la modification ci-après, savoir :

«Que les lis qui figurent sur le drapeau soient placés en position verticale (99)».

Un peu après 15 h, une fois les affaires courantes expédiées, le premier ministre en fait l'annonce à la Chambre :

Nous avons reçu de partout un grand nombre de requêtes à la suite desquelles nous avons décidé d'arborer le drapeau fleurdelisé.

Suivant les conseils des experts en héraldique, nous avons fait certaines modifications. Nous avons redressé les fleurs de lys, pour qu'elles se dirigent droit vers le ciel, afin de bien indiquer la valeur de nos traditions et la force de nos convictions.

Plusieurs salves d'applaudissements marquent l'intervention du premier ministre. Le chef de l'opposition, Adélard Godbout, réplique : «Quand le premier ministre dit que le cabinet s'est mêlé d'y faire des retouches, je suis obligé de faire certaines réserves. Mais il est entendu qu'un drapeau représentant les aspirations de la province de Québec ne peut que rallier toutes les bonnes volontés, tous ceux qui veulent servir la province de Québec et la voir rayonner». Puis René Chaloult prend la parole : «Le gouvernement de ma province vient de nous donner un drapeau, un drapeau que toute la population réclamait. Je m'en réjouis profondément. Le gouvernement y a fait une légère modification. Il a redressé les fleurs de lys. C'est une amélioration. Ainsi, le drapeau sera en tout point conforme aux règles de l'art héraldique». Et il conclut comme il l'avait promis : «[...] le premier ministre [...] a posé là un geste digne d'Honoré Mercier» (100). À la fin de la séance de l'après-midi, à 18 h, les députés de l'Union nationale se pressent au pupitre du premier ministre et entonnent un «II a gagné ses épaulettes». Selon la Patrie, «[I]es députés de l'Opposition [...] quelque peu stupéfaits [...] quitt[...]ent tout doucement le parquet de la Chambre» (101). À la reprise des travaux à 19 h, deux fleurdelisés, aux fleurs de lis pointant vers le centre, sont suspendus au-dessus du trône du président de la Chambre, alors Alexandre Taché, et un troisième recouvre le pupitre du premier ministre. Les trois drapeaux ont été empruntés par le whip en chef de l'Union nationale, Hormisdas Langlais au Dr Philippe Hamel. Celui qui recouvre le pupitre de Duplessis est le drapeau personnel d'Hamel, un adversaire, et que Chaloult avait antérieurement déployé en Chambre, deux ans auparavant, lors de la première motion en faveur d'un drapeau distinctif.

V.4 La réception

En choisissant de procéder par décret ministériel, Duplessis empêche tout débat en chambre et met les opposants devant le fait accompli. Sa crainte de l'opinion anglo-québécoise l'incite, selon Rumilly, à obtenir l'accord de Marler, député libéral de Westmount «en lui promettant, entre les lignes,

de lui rendre la pareille le jour où les Anglais auront quelque juste prétention à soumettre». À cause de la force du mouvement en faveur du fleurdelisé, devenir le père du drapeau québécois sert les intérêts électoraux de Duplessis, d'autant qu'il projette une élection pour le 28 juillet 1948. Abel Vineberg, correspondant de la Gazette à Québec, ne s'y trompe pas. Rencontrant Gérald Martineau, trésorier de l'Union nationale, il lui dit : «Vous devez être content, monsieur le Trésorier; monsieur Duplessis vient de gagner 100 000 votes tout en épargnant beaucoup d'argent au parti⁽¹⁰²⁾». L'organisation de l'Union nationale publie dès le 14 février 1948 ce qui semble bien être la première illustration du drapeau québécois conforme à l'esquisse du 2 février. Coiffée du titre «DUPLESSIS a donné un drapeau à sa province», l'illustration est accompagnée de commentaires très électoralistes: «Les libéraux donnent aux étrangers; DUPLESSIS donne à sa province» et «Les libéraux, ayant à plusieurs reprises refusé ce drapeau, ont préféré donner des milliards aux étrangers».

À peu près tout le monde applaudit la décision de Duplessis. Lionel Groulx parle de la «plus solennelle affirmation du fait français au Canada, depuis 1867»; l'Association canadienne-française de la jeunesse catholique, de «magnifique décision» (103). L'élément anglophone accueille avec sympathie le nouveau drapeau du Québec qui, pour la Gazette, par exemple, «tient bien compte des données de la science héraldique, [...] c'est de plus un emblème d'une exceptionnelle beauté (104) ». Quant à l'Ordre de Jacques-Cartier, dans sa revue l'Émerillon de février 1948, il revendique la victoire : «Québec a son drapeau! Voilà, entre un grand nombre, l'une des plus belles victoires de notre Ordre... Le drapeau québécois, voilà un cadeau de l'Ordre à la race française d'Amérique... Une tactique intelligente et sage a été mise en oeuvre, et le succès a été éclatant». À Ottawa, le colonel, A.-F. Duguid, historien de l'armée à sa retraite et considéré comme une autorité en matière d'héraldique confirme que «le gouvernement du Québec n'a[...] enfreint aucune loi en adoptant le drapeau fleurdelisé comme emblème provincial (105) ». Au Conseil législatif. Élysée Thériault, un des rares opposants, soutient que le gouvernement a posé «un geste très indélicat à l'égard des minorités de la province de Québec». Un jeu de mots marque le peu d'impact de son opposition : «Depuis le discours de M. Élysée Thériault, il est question, à Québec, de changer le drapeau "Fleurdelisé" pour le drapeau "Fleur ... d'Élisée" (106). Si certains souhaitent que l'adoption du fleurdelisé «hâte[...] le choix par [les] autorités fédérales d'un drapeau véritablement canadien qui ralliera l'unanimité de tous les groupes (107) », dans *l'Évangéline* de Moncton, Emery LeBlanc prophétise : «Il est tout à fait possible que l'adoption de ce drapeau retarde l'adoption d'un drapeau franchement canadien. En effet, maintenant que la province de Québec a son drapeau, que l'on peut arborer quand l'occasion se présente, il est fort peu probable que l'on s'occupe de faire une forte pression sur Ottawa (108) ». Eugène L'Heureux parle d'un «danger à éviter : l'antagonisme des drapeaux. Les citoyens d'un même pays peuvent bien avoir plus d'un drapeau, mais la loyauté ne leur permet pas de les opposer les uns aux autres. Il serait mal d'opposer le drapeau provincial au drapeau canadien, lorsque nous en aurons un, ou le drapeau canadien au drapeau québécois (109) ».

V.5 Le drapeau

Le premier fleurdelisé aux fleurs de lys redressées semble être celui de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, fabriqué pour la conférence de presse tenue le lendemain après-midi au siège social de la Société. La fleur de lis n'est pas conforme à celle qui deviendra officielle. Ce n'est en effet que le 2 février 1948 que sera achevée l'esquisse officielle du fleurdelisé. Il a fallu changer la fleur de lis devenue trop longiligne puisqu'elle ne s'allonge plus sur la diagonale du canton et qu'elle doit se restreindre à la droite la plus petite, la hauteur. La fleur de lis retenue est celle de Maurice Brodeur qu'on retrouve sur son drapeau de la Société nationale Jacques-Cartier conçu pour le 400^e anniversaire de la venue de Jacques Cartier (110), sur son projet de drapeau pour le Québec paru dans la Nation du 9 juillet 1936⁽¹¹¹⁾, dans ses articles sur la fleur de lis parus, toujours en 1936, dans le Terroir et la Voirie sportive, et finalement sur les nouvelles armoiries du Québec, adoptées par décret le 9 décembre 1939 et dont il est le concepteur. Il s'agit de la fleur de lis de la Renaissance, de l'époque de François 1^{er}, roi de France de 1515 à 1547, donc durant la période des voyages de Jacques Cartier en Nouvelle-France. En avril 1949, à la demande de Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics, Burroughs Pelletier donne la description héraldique du nouveau drapeau québécois: «D'azur, à la croix d'argent cantonnée de quatre fleurs de lys du même (112) ». C'est le 9 mars 1950 que sera sanctionnée la Loi concernant le drapeau officiel de la province, 14 George VI, chapitre 3. Dès 1952, «il est question de rédiger un code du drapeau ainsi qu'une formule de cérémonial de salut au drapeau» pour les écoles. En décembre 1953, un sous-comité chargé d'étudier un «Code scolaire du drapeau officiel de la province de Québec», est formé de Wilfrid Caron, président et inspecteur général adjoint des écoles primaires, Moïse Caron, chef adjoint au service pédagogique de la construction, Maurice Brodeur, héraldiste au Secrétariat de la province, et Léo Rossignol, secrétaire du sous-comité et directeur général adjoint des écoles normales. Maurice Brodeur rédige donc les Instructions relatives au drapeau de la province de Québec. qu'adopte le Comité catholique du Conseil de l'instruction publique le 15 décembre 1954. Depuis le 10 novembre 1965, en vertu de l'article 9 de la Loi sur les marques de commerce, le fleurdelisé est protégé contre tout emploi abusif. Le centenaire de la Confédération canadienne incite le gouvernement du Québec à libéraliser l'utilisation du fleurdelisé, pour la période du 11 décembre 1965, date de l'arrêté en conseil 2308 concernant les armoiries et le drapeau de la province de Québec, au 30 juin 1968. Il permet «à toute personne de reproduire, dans le motif d'articles de nature commémorative et de souvenirs, de même que dans la décoration provisoire des locaux et dans la réclame publiée dans les journaux et autres périodiques, des symboles et emblèmes des armoiries et du drapeau de la province de Québec (113). Le 17 janvier 1968, le gouvernement précise les dimensions du drapeau : 2 en hauteur sur 3 en largeur. Depuis, le Bureau de normalisation du Québec est responsable de tenir à jour la norme pour le drapeau du Québec (BNQ 7192-160, cinquième édition, 83-10-17).

Les arrêtés en conseil 1674 du 22 juin 1967 ordonne «que le drapeau du Québec soit arboré sur tous les édifices du gouvernement, ainsi que sur les édifices des commissions, régies et autres organismes du gouvernement et

sur toutes les écoles et maisons d'enseignement relevant du ministère de l'Éducation» et «qu'il soit arboré à la place d'honneur [...] à droite, s'il y a deux drapeaux, ou, au milieu, s'il y en a davantage», et 2427 du 20 août 1969, «que le ministre des Travaux publics soit autorisé à prendre les mesures nécessaires en vue de faire arborer le drapeau du Québec». Depuis 1984, par résolution de l'Assemblée nationale proposée par Guy Chevrette, alors ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, et appuyée par Michel Gratton, leader de l'Opposition, le 24 mai a été proclamé fête nationale du drapeau. Il est intéressant de noter que Maurice Brodeur souhaitait, dès 1954, «qu'une fête soit établie et qu'un chant et un hymne soit composé [...] en hommage au drapeau provincial (114)».

V.6 Fleurdelisé et politique

Même si certains souhaitent les dissocier, drapeau et politique restent inséparables. Toute l'histoire du fleurdelisé, comme celle des bannières qui l'ont précédé, est en effet marquée du sceau de la politique. Avant son adoption, il est pour Duplessis un drapeau «séparatiste» puisque ses partisans les plus fervents sont les nationalistes de l'école de Lionel Groulx. Une fois adopté, Duplessis l'utilise dans ses campagnes électorales. Il en fait son drapeau, celui de son parti. Il réussit tant et si bien que lors de la campagne électorale de 1960, les libéraux de Jean Lesage «décor[ent] leurs estrades de banderoles rouges ornées de lis blancs et même de lis rouges sur fond blanc». Dans le Devoir du 23 octobre 1962, André Laurendeau, lui-même chaud partisan du fleurdelisé lors de la campagne en faveur de son adoption, rappelle cette période : «Au début, le drapeau devint un peu le drapeau de l'Union nationale. Les libéraux le boudaient; ils ne se montraient guère nationalistes, alors, et se moquaient des fleurs de lis comme de la totonomie. Puis ils comprirent que c'était une erreur. [...] Les uns par opportunisme --comme Duplessis--, les autres par conviction-comme plusieurs duplessistes--, ils prirent donc l'habitude de l'utiliser à leur tour» (115). Avec la Révolution tranquille, le fleurdelisé devient petit à petit le symbole de la spécificité de la société québécoise et de son désir d'émancipation. C'est à cela que s'en prennent, entre autres, les étudiants de Sir-George-William lorsqu'au début de mars 1964, ils descendent, déchirent et jettent dans la rue un drapeau du Québec. En réplique, les représentants des étudiants de la faculté de commerce de l'Université Laval demandent que le Red Ensign qu'ils ont descendu du Centre fédéral de recherches forestières soit envoyé aux étudiants de l'université anglophone avec une lettre de protestation. «Dans le débat enflammé qui suivit, le président des étudiants en Droit, M. Mulroney, [le futur premier ministre du Canada,] se fâcha tout rouge et déclara qu'il ne fallait pas se venger pour chaque maudite bêtise que font les Anglais de la province de Québec (116) ». Sur la scène internationale, fleurdelisé et unifolié en viendront réqulièrement aux prises. «À l'occasion de controverses publiques qui ont mis aux prises, dans des colloques internationaux, les représentants de Québec et ceux d'Ottawa, à propos de la place respective du drapeau canadien et du fleurdelisé, on a parlé abondamment de ces vaines querelles de drapeaux. Querelles désagréables, déplaisantes, absurdes pour les étrangers, sans doute. Mais vaines? Si les drapeaux ne signifiaient rien, on en ferait des mouchoirs (117) ».

Même si certains indépendantistes auraient préféré une autre bannière, tel Raoul Roy qui suggère, dans *Pour un drapeau indépendantiste*, de choisir entre un tricolore rouge-blanc-violet et le tricolore des Patriotes, le fleurdelisé est rapidement associé, au cours des années 1960 et 1970, à la souveraineté du Québec, puisque les troupes souverainistes l'utilisent avec le bleu comme signe distinctif alors que les troupes fédéralistes préfèrent l'unifolié et le rouge. L'arrivée au pouvoir, en 1976, du Parti Québécois favorise le fleurdelisé. Le nouveau gouvernement réactualise les arrêtés en conseil 1674 du 22 juin 1967 et 2427 du 20 août 1969 qui ordonnent que le drapeau du Québec soit arboré sur les édifices relevant du gouvernement (118), et amende le Code municipal et la Loi des cités et villes pour que les municipalités arborent le fleurdelisé sur leur hôtel de ville (119). En 1978, le ministère des Communications du Québec lance une campagne «visant une plus grande diffusion du drapeau du Québec».

En 1980, le fleurdelisé est un acteur important de la campagne référendaire. Très rapidement, le fleurdelisé devient le signe de ralliement du OUI et l'unifolié, celui du NON. Ainsi, en mars 1980, Michel Fréchette mandate deux cabinets d'avocats, dont celui de Me Paul Trudeau, bâtonnier de Montréal, pour étudier «la Loi sur le drapeau du Québec afin de déterminer si les tenants du OUI --le Comité pro-Québec et la SSJB-- ont le droit d'utiliser le fleurdelisé dans leur publicité». Dans les faits, il s'agit d'une opération médiatique en vue de briser les couples fleurdelisé-camp du OUI et unifolié-camp du NON. Au même moment en effet, l'avocat chargé du dossier, Paul Trudeau, préside le Comité lavallois pour le NON afin de «donner plus de place au NON à Ville Laval» (120). Au lendemain de la bataille référendaire, le Parti libéral du Québec se rend compte des risques de laisser au seul Parti Québécois l'usage du fleurdelisé. En conséquence le parti adopte dans les années 1980 une résolution qui change le sigle du Parti libéral du Québec en y enclavant un fleurdelisé à droite du L rouge traditionnel. Lorsqu'en 1989, des manifestants ontariens francophobes de Brockville foulent le fleurdelisé, le geste repris à satiété par les médias devient le symbole du refus canadian d'accepter la spécificité québécoise. Lorsque sonne l'échec de l'Accord du lac Meech qui devait réconcilier le Québec avec une Constitution adoptée en pleine nuit en son absence, c'est naturellement vers son drapeau que se tourne la population québécoise qui inonde de fleurdelisés le défilé de la Fête nationale, le 24 juin 1990.

Une des histoires les plus drôles en ce qui concerne la lutte que se livrent souverainistes et fédéralistes par fleurdelisé et unifolié interposés, a lieu le 29 avril 1994 à l'édifice de la Confédération à Ottawa. L'employée d'un député bloquiste décide de faire flotter à sa fenêtre le fleurdelisé qu'elle vient de recevoir afin d'en enlever les plis. Cinq minutes après la sortie du fleurdelisé, plusieurs unifoliés claquent au vent. Les bloquistes répliquent et pendant approximativement 1 heure la cour intérieure de l'édifice de la Confédération est enjolivée de quelques fleurdelisés, de beaucoup d'unifoliés et de certains drapeaux provinciaux (121).

1. Des versions ont paru dans *l'Héraldique au Canada*, mars 1994, p. 30-41; juin 1994, p. 22-33; septembre 1994, p. 25-32; décembre 1994, p. 25-33; mars 1995, p. 25-33; juin 1995, p. 27-33, et dans *l'Action nationale*, vol.

- LXXXVI, no 3, mars 1996, p. 123-134; no 4, avril 1996, p. 83-94; no 6, juin 1996, p. 91-102; no 9, novembre 1996, p. 97-107; no 10, décembre 1996, p. 99-111.
- 2. Amédée Papineau, *Journal d'un Fils de la liberté réfugié aux États-Unis par suite de l'Insurrection Canadienne, en 1837, volume I*, Montréal, Réédition-Québec, 1972, p. 18-19.
- 3. Lettre de Colborne à Gosford du 6 octobre 1837. Citée par Gérard Filteau, *Histoire des Patriotes, tome II*, Montréal, éd. de l'Action canadienne-française, 1939, p. 160.
- 4. Jacques Lacoursière et Hélène-Andrée Bizier, *Nos racines: l'histoire vivante des Québécois, no 65,* Saint-Laurent, T. L. M. Inc, 1979, p. 1297.
- 5. Raoul Roy, *Pour un drapeau indépendantiste*, Montréal, les Éditions du Franc-Canada, 1965, p. 15.
- 6. Jacques Archambault et Eugénie Lévesque, *Le Drapeau québécois*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1974, p. 16. Si les petits trous peuvent être attribués à l'impact de balles, le souffle d'un boulet de canon n'aurait pas permis de faire le grand trou à droite de la bande inférieure du drapeau à moins qu'il n'ait été maintenu par deux personnes. Aucune expertise en vue d'en savoir plus n'a été faite lors de la restauration du drapeau (Mme Ela Keyserlingk, restauratrice à l'Institut canadien de la conservation).
- 7. Certains voient dans les lettres J et B une possible référence francmaçonnique et dans le C une allusion à la société secrète des Frères Chasseurs qui prit une part active à la rébellion de 1838 («L'énigme d'une bannière», *le Devoir*, 16 avril, 1988, p. 5).
- 8. «Exhibition of Portraits and other Historical Relics in commemoration of the 250th Anniversary of the foundation of the City of Montreal», *The Canadian Antiquarian and Numismatic*, vol. II, no 4, second series, nov. 1892, p. 211-215.
- 9. «Louis-Joseph Papineau était-il franc-maçon?», *le Devoir*, 23 juin 1988, p. 11.
- 10. «Deux visages de la canadienne d'autrefois», *Québec-Histoire*, 1971, vol. 1, nos 3-4, p. 92.
- 11. Joseph Leroux, *Le Médailler du Canada*, 2^e édition, Montréal, 1892, p. 86d-86f.
- 12. Amédée Papineau, op. cit., p. 49-55.
- 13. *Le Canadien*, 24 juin 1842.
- 14. Le Canadien, 27 juin 1842.
- 15. H.-J.-B. Chouinard, Fête nationale des Canadiens français célébrée à Québec le 24 juin 1880, Québec, A. Côté, 1881, p. 577.

- 16. H.-J.-J.-B. Chouinard, op. cit., p. 524.
- 17. Joseph Lenoir-Rolland, *Poèmes épars*, Montréal, le Pays laurentien, G. Malchelosse, éditeur, 1916 (2^e édition), coll. Bibliothèque laurentienne, p. 24-25.
- 18. Elphège Filiatrault, *Nos couleurs nationales*, Saint-Judes, février 1905, p. 5.
- 19. Un compatriote [Elphège Filiatrault], Aux Canadiens-Français. Notre drapeau, p. 3.
- 20. Olivier [pseudonyme de Benjamin Sulte], «Le drapeau tricolore au Canada», *Bulletin des recherches historiques*, vol. III, no 2, février 1897, p. 29.
- 21. Armand Yon, *Le Canada français vu de France (1830-1914)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1975, (Vie des lettres québécoises), p. 31.
- 22. Armand Yon, op. cit., p. 32.
- 23. Benjamin Sulte, «Le drapeau tricolore en Canada», *Bulletin des recherches historiques*, vol. X, no 5, mai 1904, p.157.
- 24. Olivier [pseudonyme de Benjamin Sulte], «Le drapeau tricolore au Canada», *Bulletin des recherches historiques*, vol. III, no 2, février 1897, p. 29-30.
- 25. Emery Leblanc, *Les Acadiens*, Montréal, les éd. de l'Homme, 1963, p. 36-38. Jean Daigle (sous la direction de), *Les Acadiens des Maritimes : études thématiques*, Moncton, Centre d'études acadiennes, 1980, p. 75-78.
- 26. En 1870, les Métis combattirent sous un drapeau blanc frappé au centre d'un bison entouré de fleurs de lis et de trèfles (Raoul Roy, *op. cit.*, p. 28, 36).
- 27. Une marseillaise rielliste est créée, voir Denis Vaugeois et Jacques Lacoursière (sous la direction de), *Canada-Québec synthèse historique*, Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique, 1970, p. 441.
- 28. Cité par Raoul Roy, op. cit., p. 34.
- 29. Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec, tome 9,* Montréal, Fides, 1977, p. 174-185.
- 30. Ernest Gagnon, «Le drapeau de Carillon», *la Revue canadienne*, mars 1882, p. 129-139. À l'avenir Gagnon Ia. Repris avec quelques variantes dans H.- J.-J.-B. Chouinard, *Fête nationale des Canadiens-Français célébrée à Québec 1881-1889*, Québec, de l'imprimerie Belleau & Cie, 1890, p. 59-67. À l'avenir Gagnon Ib.
- 31. René Robitaille, *Le Drapeau de Carillon réalité historique ou légende*, Québec, Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, août 1983, 34 p. À l'avenir

Robitaille.

- 32. Collection des manuscrits du maréchal de Lévis, tome IV. Lettres et pièces militaires, ordres, mémoires, plans de campagne et de défense 1756-1760, Québec, Imprimerie L.-J. Demers, 1891, voir les plans en fin de volume.
- 33. H.-R. Casgrain, *La Guerre du Canada 1756-1760, tome premier*, Québec, Imprimerie L.-J. Demers, 1891, p. 425.
- 34. Charles P. de Volpi, *Québec, recueil iconographique*, Longman Canada, 1971, planche 19.
- 35. Pierre Sailly [pseudonyme de Ernest Gagnon], «Le prétendu drapeau de Carillon», *la Revue canadienne*, octobre 1915, p. 304-309. À l'avenir Gagnon IIa. Repris dans Ernest Gagnon, *Pages choisies*, Québec, 1917, J.-P. Garneau, p. 271-278.
- 36. Archives du Petit Séminaire de Québec, 159A-138.
- 37. Catalogue no 48, l'Encan des livres de Montréal, p.53.
- 38. Les Origines de nos drapeaux et chants nationaux, Québec, 1929, p. 42.
- 39. H.-J.-B. Chouinard, *Annales de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, volume IV*, Québec, la Cie d'imprimerie du «Soleil», 1903, p. 562.
- 40. Ernest Gagnon, *Le Comte de Paris à Québec*, Québec, 1891, Typographie C. Darveau, p. 45-47.
- 41. George Beauregard, *Le 9^e bataillon au Nord-Ouest*, Québec, Gingras, 1886, p.98.
- 42. Archives du Séminaire de Québec, 159A-138.
- 43. Lettre de M. Mathieu à M. Baillargé, 9 décembre 1901. Archives du Séminaire de Québec, 159A-135.
- 44. Lettre de M. Mathieu à M. David, 9 décembre 1901. Archives du Séminaire de Québec, 159A-135.
- 45. Amédée Gosselin, «Ad memoriam», Archives du Séminaire de Québec 159A-138.
- 46. Institut canadien de conservation, *Traitement du drapeau de Carillon pour le Musée du Séminaire de Québec*, rapport de traitement coordonné par Ela Keyserlingk, restauratrice principale, Ottawa, 1992, 23 p. À l'avenir ICC.
- 47. Cité par Guy Bouthillier et Jean Meynaud, *Le Choc des langues au Québec 1760-1970*, Montréal, les Presses de l'Université du Québec, 1972, p. 148.

- 48. Montréal, Chez l'auteur et Chez Granger, 1904, 47 p. Pour la circulaire, voir Réjean Olivier, *Biographie de l'abbé Frédéric-Alexandre Baillargé* (1854-1928), Joliette, Édition privée, 1980, 4 feuilles insérées entre les pages 93-94..
- 49. Fréchette, Louis, *Satires et polémiques II*, Montréal, PUM, 1993, coll. BNM, p. 814.
- 50. «Questions et réponses», la Vérité, 15 février 1902, p. 6.
- 51. «Petite revue», la Vérité, 29 novembre 1902, p. 7.
- 52. J.-P. Tardivel, «Réponse à *la Semaine religieuse*», *la Vérité*, 22 novembre 1902, p. 6-7.
- 53. Côte-des-Neiges-Ouest, 1902, 39 p.
- 54. [Jules-Paul Tardivel], «La question du drapeau», *la Vérité*, 8 novembre 1902, p.2.
- 55. Un compatriote [Elphège Filiatrault], *Aux Canadiens-Français. Notre drapeau*, p. 8, 16, 22.
- 56. F.-A. Baillargé, «Le drapeau national», la Patrie, 7 juin 1903.
- 57. «Un drapeau national», *le Messager canadien du Sacré-Coeur de Jésus*, février 1903, p. 82-83.
- 58. «Le Sacré-Coeur et le drapeau national», le Messager canadien du Sacré-Coeur de Jésus, mai 1903, p. 228.
- 59. Extrait communiqué par Emma Gastonguay, archiviste des Soeurs de la Charité de Québec.
- 60. Le Comité de Québec, *Le Drapeau national des Canadiens français : un choix légitime et populaire*, 1904, 308 p.
- 61. [Jules-Paul Tardivel], «Un nouveau livre *Le Drapeau national des Canadiens français*», *la Vérité*, 1^{er} mai 1904, p. 4-5.
- 62. Olivar Asselin, «Échos», *le Nationaliste*, vol. 1, n 9, 1^{er} mai 1904, p. 1.
- 63. [Jules-Paul Tardivel], «Le *Nationaliste* et le drapeau national», *la Vérité*, 15 mai 1904, p.4. Réplique d'Asselin «M. Tardivel et nous», *le Nationaliste*, 22 mai 1904, p. 4.
- 64. Elphège Filiatrault, *Nos couleurs nationales*, Saint-Jude, février 1905, p. 7-8, 12. Voir aussi Elphège Filiatrault, «Notre drapeau national», *la Patrie*, 14 avril 1904, p. 10. Repris de *la Revue ecclésiastique*.
- 65. Fréchette, Louis, op. cit., p. 1259.
- 66. Québec, [1903], p. 47, note 1, p.39.

- 67. Fréchette, Louis, op. cit., p. 1259.
- 68. Lisette, «Le drapeau», la Patrie, 20 juin 1903, p. 27.
- 69. Voir H. B., «II a raison», *le Devoir*, 20 septembre 1910; «La Question des drapeaux», *le Devoir*, 23 septembre 1910.
- 70. L[aurent]--O[livier] David, *La Question des drapeaux* suivi de *Noblesse oblige* [...], Montréal, Librairie Beauchemin, 1926, p. 11-18; 14. Paru dans *le Canada*, 29 septembre 1910, p. 4, 15.
- 71. Essai sur la mentalité canadienne-française, 1928, p. 255
- 72. Cité par C.-J. Magnan, *Le Carillon-Sacré-Coeur, drapeau national des Canadiens français*, Québec, l'Action catholique 1939, p. 31.
- 73. Cité par C.-J. Magnan, op. cit., p. 31.
- 74. Centre de recherche Lionel-Groulx (CRLG), fonds Anatole-Vanier P29/K,147.
- 75. Lettre de Thérien Frères limitée à Lionel Groulx, 3 mars 1936, CRLG, fonds Anatole-Vanier P29/F,112.
- 76. Lettres Anatole Vanier-Thérien Frères limitée, 5, 9 et 10 mars 1936, CRLG, fonds Anatole-Vanier P29/F,112.
- 77. Archives nationales du Canada (ANC) MG 28/98, vol. 126, dossier «Drapeau fleurdelisé 1943-1953».
- 78. Cité par G.-Raymond Laliberté, *Une société secrète: l'Ordre de Jacques Cartier*, Montréal, Hurtubise/HMH, 1983, p. 240. L'auteur ajoute en note: «On appelait ainsi parfois à cette époque, les nationalistes ardents de la suite du chanoine Groulx; était «rouge» en ce sens, tout ce qui était radical. Il est intéressant de noter que le Secrétariat de la CX, en reproduisant l'allocution verbale de Chaloult, biffa l'expression «ligue rouge»... même appliquée au nationalisme...»
- 79. «Canadien ou Québécois?», le Clairon, 11 avril 1947, p. 1, 8.
- 80. ANC MG 28/98, vol. 126, dossier «Drapeau fleurdelisé 1943-1953».
- 81. ANC MG 28/98, vol. 126, dossier «Drapeau fleurdelisé 1943-1953».
- 82. La première phase est la circulaire 473 (3 mars 1947); la deuxième phase, le dépôt de la motion Chaloult (2 décembre 1947). À noter qu'il semble y avoir un certain flottement puisque, dans une lettre envoyée aux conseils régionaux (CR) du Québec, le 15 avril 1947, le secrétaire de la CX signale que la CX «n'a pas jugé opportun de prendre une attitude caractérisée à ce jour et demande aux CR d'attendre le nouveau mot d'ordre à ce sujet [Quel drapeau choisir?]», ANC MG 28/98, vol. 126, dossier «Drapeau fleurdelisé 1943-1953».

- 83. Lettre du secrétaire de la CX (3874) au XC de la province de Québec, 11 décembre 1947, ANC MG28/98, vol. 20, dossier «CPO drapeau fleurdelisé».
- 84. Yves Du Taillis, «Le drapeau britannique est banni d'une église catholique de Québec», *le Clairon de St-Hyacinthe*, 27 septembre 1946.
- 85. ANQ, fonds Chaloult 659/005, dossier 4,2.
- 86. *Journaux de l'Assemblée législative 1947*, volume LXXXII, p. 199, 203, 334, 436, 437.
- 87. «M. René Chaloult et le drapeau québécois», *le Devoir*, 29 avril 1947, p. 7.
- 88. Mémoire sur la part que j'ai prise en rapport avec le choix du drapeau actuel de la province de Québec (fonds Burroughs Pelletier).
- 89. Lettre du président du conseil provincial (12915) aux 4^e de la province, 7 janvier 1948, Archives nationales du Canada (ANC) MG 28/98, vol. 126, dossier «Drapeau fleurdelisé 1943-1953».
- 90. Pour l'ensemble des 11 lettres et communiqués retracés, voir Centre de recherche Lionel-Groulx (CRLG), fonds P16/E,137. Pour l'argumentaire, voir le texte *Consigne*, janvier 1948, 3 p.
- 91. «Jeunesse, autonomie, fleurdelisé», 20 janvier 1948.
- 92. Lionel Groulx, *Mes mémoires, tome III*, Montréal, Fides, 1972, p. 323; «Un drapeau provincial?», *le Carabin*, 4 février 1948, p. 2; «La province de Québec a son propre drapeau le fleurdelisé», *le Nouvelliste*, 22 janvier 1948, p. 2.
- 93. René Chaloult, *Mémoires politiques*, Montréal, éd. du Jour, 1969, p. 281-295. Lionel Groulx, *op. cit.*, Montréal, Fides, 1972, p. 322-324.
- 94. Lettre de Lionel Groulx à René Chaloult, 25 mars 1947, CRLG, P1 A/706.
- 95. Mémoire sur la part que j'ai prise en rapport avec le choix du drapeau actuel de la province de Québec, 7 juin 1955, 5 p.; Mémoire re article de M. René Chaloult se rapportant à la question du drapeau de la province de Québec, janvier 1963, 2 p.; Remarques supplémentaires, février 1968, 6 p. (fonds Burroughs Pelletier).
- 96. En plus des textes de Chaloult et Pelletier déjà cités, voir «Les moments historiques de l'adoption du fleurdelisé. Deux versions», *l'Action*, 31 janvier 1968; René Chaloult, «Propos sur le fleurdelisé», *l'Action*, 22 février 1968.
- 97. «Les moments historiques de l'adoption du fleurdelisé. Deux versions», *L'Action*, 31 janvier 1968.
- 98. Montréal, VLB, 1978, p. 283-317.

- 99. Gazette officielle du Québec, 24 janvier 1948, tome 80, n 4.
- 100. «Un accueil favorable au drapeau québécois», *La Presse*, 22 janvier 1948, p. 7.
- 101. ««Le drapeau est une excellente chose» Me F. Choquette», 22 janvier 1948, p. 5.
- 102. Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps, tome II*, Montréal, 1973, Fides, p. 208-212
- 103. Le Devoir, 23 janvier 1948.
- 104. «Le drapeau et la presse anglaise», le Devoir, 26 janvier 1948.
- 105. «Drapeau qui n'enfreint aucune loi», la Patrie, 22 janvier 1948, p. 5.
- 106. «M. Élysée Thériault et notre drapeau», *le Devoir*, 29 janvier 1948, p. 1-3.
- 107. «La province de Québec a son propre drapeau : le Fleurdelisé», *le Nouvelliste*, 22 janvier 1948, p. 2.
- 108. «Le drapeau du Québec», 27 janvier 1948 p. 1.
- 109. «Nous avons un drapeau provincial», le Soleil, 27 janvier 1948.
- 110. Archives nationales du Québec (ANQ), fonds Maurice Brodeur, P574/007, dossier 7.35.
- 111. Maurice Brodeur propose un drapeau traversé d'une croix blanche et marqué au centre d'une feuille d'érable portant une fleur de lis or. Les cantons près de la hampe en sont bleus et ceux de la partie flottante, rouges. Sous le titre «Drapeau pour les Canadiens français de toutes les provinces. Tricolore canadien-français», une autre version existe sans fleur de lis et où les cantons supérieurs sont bleus et inférieurs, rouges. ANQ, fonds Maurice Brodeur P574/007 dossier 7-15
- 112. Lettres de Roméo Lorrain à Burroughs Pelletier du 20 avril 1949 et de Burroughs Pelletier à Roméo Lorrain du 27 avril 1949 (fonds Burroughs Pelletier).
- 113. Gazette officielle du Québec, 11 décembre 1965, tome 97, n 50.
- 114. ANQ, fonds Maurice Brodeur, P 574/007 Lettre de Maurice Brodeur à Wilfrid Caron (11 mai 1954).
- 115. Raoul Roy, *Pour un drapeau indépendantiste*, Montréal, éd. du Franc-Canada, 1965, p. 93.
- 116. La Presse, 6 mars 1964.
- 117. Guy Cormier, «Puissance des symboles», le Devoir, 23 janvier 1973,

- p. A4.
- 118. Le Devoir, 16 décembre 1977.
- 119. Le Devoir, 14 juin 1979.
- 120. Dans *le Devoir*: «Un bataillon de fédéralistes se met à l'oeuvre dans Laval» (13 mars 1980); «Des avocats s'interrogent : à qui le drapeau du Québec ?» (13 mars 1980); «Les avocats et le drapeau» (14 mars 1980).
- 121. «Flag war erupts in Confederation Building», Hill Times, 5 mai 1994)

